

MOUVEMENT POUR L'ORGANISATION DE LA BRETAGNE

CONSEIL NATIONAL
du 28 Novembre 1965
à SAINT-BRIEUC

Maison du Peuple -- Rue Cardenoual

DOSSIER DE TRAVAIL

- 1) Organisation matérielle. Consignes de travail.
 - 2) Ordre du jour du Conseil.
 - 3) Rapport d'activité des membres du Comité Directeur.
 - 4) Schémas de travail des commissions.
 - 5) Modalités des élections et candidatures.
-

" Document strictement " "
" personnel et confidentiel " "
" " " "

Organisation matérielle
Consignes de travail

Le Conseil national est une réunion de travail des militants. Il a pour but de faire le point de l'action passée et de la situation présente; d'en déduire l'orientation politique pour l'avenir et de fixer le plan général d'action pour l'année suivante.

Les militants doivent donc apporter leurs critiques (sur les grands problèmes et non sur des points de détails) et proposer en même temps des solutions constructives. Ce travail doit être fait dans les commissions spécialisées et se concrétiser par l'adoption d'un texte qui servira de base au plan de travail de chaque "chef de service".

Bureau exécutif :

Il est rappelé que les commissions du Conseil National correspondent aux services ou "ministères" du bureau Exécutif :

- | | |
|---|--|
| - Commission politique ----- | Secrétaire Général
Secrétaire Gén. adj. Pol. |
| - Commission structure ----- | Responsable aff. intérieures |
| - Commission propagande ----- | Responsable propagande |
| - Commission financement ----- | Responsable adm. Trés. |
| - Commission aff. extérieures | Responsable aff. extérieures
qui sera scindée en ch. Relations extérieures et chargé aff. étrangères. |
-

- L'horaire du Conseil est très serré. Pour qu'il soit respecté il est nécessaire que toutes les interventions soient concises et limitées aux questions vraiment importantes.

- Repas : Un "panier" sera remis à 12 h. 30 aux Congressistes contre la somme de : 4,00 F.

3

CONSEIL NATIONAL 1965
du M O B

Le 28 Novembre 1965 à St-Brieuc
Maison du Peuple

ORDRE DU JOUR :

-
- 8 H. - Ouverture de la salle - Contrôle des cartes.
 - 9 H. - Ouverture du Conseil National.
 { Rapports d'activité des membres du Comité Directeur.
 { Interventions éventuelles des congressistes (réponse
 { groupée aux questions).
 - 10 H.30 - Répartition des congressistes entre les commissions
 de travail :
 - Commission de politique générale (Prt OLLIVIER)
 - " de la structuration (" KALVEZ)
 - " des finances (" GOARANT)
 - " de la propogande (" LEROUX)
 - " du journal (" RAOUL)
 - " des aff. extérieures (" DREZEN)
 - 12 H.30 - Fin du travail en commission.
 Repas sur place (prix : 4 F.)
 - 13 H. 45- Réouverture de la salle.
 - 14 H. 15- Rapport des présidents de commission.
 Synthèse par le S.G.
 - 16 H. - Avis des responsables fédéraux sur chacun des rapports
 Discussion générale sur ces rapports.
 - 17 H. - Votes sur les conclusions des rapports.
 - 18 H. - Elections au C D(ou bureau Exécutif, selon la décision
 de la Commission de structuration).
 Présentation des candidats, Vote.
 - 19 H. - Bro gozh.
-

4

RAPPORT D'ACTIVITE de Paul LE DORE

I - Commission doctrinale :

Participation aux travaux de la commission et au Comité directeur pour l'élaboration de la charte.

II - Formation :

- a) Participation aux journées de formation : GOURIN, PLOUEZEC, NANTES.
- b) Mise au point et direction du camp de MOREAC dans le style des méthodes actives (voir rapport CALVEZ).

III - Participation aux travaux du Comité Directeur :

Relance de la section de St-Quay.

Conférences (St-Brieuc, Menez-Kamp, Chateauneuf du Faou).

5

Compte rendu d'activité de Jean MOTGN (Affaires intérieures)

. Chargé des affaires intérieures, j'ai entrepris de réorganiser le service selon l'orientation générale décidée par le Comité Directeur, c'est-à-dire dans le sens de l'efficacité et de la plus grande rigueur possible.

. Le but à atteindre : la réalisation du plan de structuration adopté par le Congrès de Janvier 1965.

. Toutefois, étant donné l'état de plusieurs fédérations, il était impossible de prétendre réaliser d'emblée un tel objectif.

Il y fallait procéder par paliers.

. En effet, la plus grande difficulté est de trouver des militants assez formés et rigoureux pour créer des cadres capables d'animer les diverses sections et d'entraîner, avec ordre, les militants.

. J'ai d'abord cherché à créer ou à renforcer les Bureaux de Fédérations, bureaux assez restreints pour tourner cette difficulté de recrutement. Le contact a été pris avec un responsable par fédération chargé de trouver ses collaborateurs. Il a fallu quelques temps pour avoir un réseau complet pour toutes les fédérations.

. Ceci fait, bien qu'une réunion d'ensemble eut été indispensable pour y exposer à tous les responsables les méthodes et les buts de l'action, cela s'avéra difficile.

. J'ai également entrepris de régulariser les liaisons entre responsables et le central mais je n'ai pas pu maintenir le rythme étant moi-même pris par de grandes préoccupations et beaucoup de travail.

. Actuellement, la réalisation de cette structure de base va se poursuivre. Elle s'étendra peu à peu au fur et à mesure des possibilités en cadres solides. Ce qui importe c'est que chacun s'efforce de donner le maximum d'effort, d'esprit d'initiative et de discipline et veuille travailler avec continuité quels que soient les obstacles.

COMMISSION FINANCEMENT

Responsable: Jozek KORNOU, Bat. A I Résidence de Prot-Meric,
QUIPER(29-S)

BUT : Trouver par des moyens légaux, diverses possibilités susceptibles de procurer ou mouvement l'argent qui lui est nécessaire en plus des cotisations, pour sa survie et son extension.

Pour atteindre ce but, je ne propose de préparer et d'expédier régulièrement des renseignements détaillés à tous les comités locaux ou correspondants isolés du mouvement (I), avec l'aide desquels ils pourront mettre sur pied les méthodes que je proposerai pour récolter des fonds.

Toutes idées et suggestions seront par ailleurs reçues et étudiées avec intérêt, surtout si elles s'avèrent lucratives.

Je fournirai régulièrement à mes correspondants des questionnaires qu'ils devront compléter et me retourner afin d'être tenu au courant de l'exécution du programme fixé.

Le principe de l'opération ne consistera pas à dépenser aussitôt l'argent recueilli, mais à constituer un pécule qui devra grossir progressivement jusqu'à constitution d'un capital important susceptible par son placement sous diverses formes (immobilières cotisations dans les sociétés, emprunt à intérêt annuel, etc..) de rapporter un fixe annuel en plus des cotisations, sur lequel le mouvement pourra tablir chaque année pour établir un budget prévisionnel.

Le premier impératif de l'opération est donc d'arriver rapidement à un capital initial de 10.000,00 F. à partir duquel, placé à un certain taux chez un notaire ou ailleurs, et augmenté régulièrement d'apports nouveaux, il devra prendre rapidement de l'extension.

REALISATIONS PRATIQUES :

Toutes ces sommes seront expédiées à BREST au central qui les placera au taux de 3,75 % à la Caisse de Bretagne, en attendant que soit atteint le quota fixé pour meilleur placement.

Dans chaque numéro du Pionnier, je publierai la progression de l'opération sous forme de communiqués.

Je signale toutefois que les sections qui le désirent, pourront retenir 20% pour leur trésorerie, sur le bénéfice net des opérations réalisées.

(I) Chaque section devra me désigner un responsable du financement avec qui je me mettrai directement en rapport.

Compte rendu d'activité de Lucien RAOUL

Lucien RAOUL, 33 ans, professeur technique. Elu au Comité Directeur, en Novembre 1962, au Congrès de Saint-Brieuc.

Collabore régulièrement au journal "l'Avenir", jusqu'en 1964, où le départ imprévu de Yann POILVET lui donne du jour au lendemain la responsabilité de la confection du journal. Bien que n'ayant aucune connaissance journalistique, RAOUL accepte cette tâche. POILVET ayant démissionné le dimanche après-midi, il passe, aidé en cela par Néd URVOAS, la nuit du lundi à mettre en pages le numéro de Juillet 1964.

Depuis Septembre 1964, il assume régulièrement ce travail exigeant. Après les Elections de Janvier 1965, il est nommé officiellement, par le nouveau Comité Directeur, Rédacteur en Chef du journal et prend en mains l'organisation du Comité rédactionnel de l'Avenir. En septembre 1965, le nouveau Comité Rédactionnel est au point et prêt à fonctionner avec des responsables de chroniques et des correspondants en Bretagne, en France et à l'étranger, ainsi qu'avec une nouvelle méthode expliquée dans le dernier numéro du Pionnier. Malheureusement la situation financière critique du journal, qui oblige ce dernier à paraître sur 4 pages, fait que l'action de ce nouveau Comité Rédactionnel reste - provisoirement, espérons-le - en sommeil et ne peut, ainsi, récolter les fruits escomptés.

Lucien RAOUL ayant terminé son mandat, a décidé, et ceci pour des raisons familiales et personnelles qui n'ont rien à voir avec la politique suivie par le dernier Comité Directeur qu'il approuve pleinement, de ne pas poser sa candidature aux élections du 28 Novembre. Il accepte, cependant, de poursuivre la tâche qu'il a poursuivie jusqu'ici, si le prochain Bureau Exécutif en décide ainsi.

Lucien RAOUL

Compte rendu d'activité de Ronan GOARAND

En deux pages dactylographiées, maximum, je dois vous rendre compte de mon activité en tant que membre du C.D. Je n'ai pas besoin de deux pages pour cela.

Mon activité au sein du M.O.B., où j'ai assumé la tâche de Secrétaire Général, depuis notre Congrès Constitutif de Lorient, en 1957, jusqu'au Comité Directeur qui suivit le Congrès de Rennes, en Janvier dernier, et celle de Secrétaire administratif et Trésorier du M.O.B. et du journal, jusqu'à maintenant, peut se résumer à ceci :

En toutes circonstances, je me suis efforcé de faire ce qu'il y avait à faire et même souvent ce que les autres ne voulaient pas ou ne pouvaient pas faire.

Comme Trésorier, je pense avoir géré les fonds du M.O.B. et de l'Avenir au mieux de leurs intérêts. Depuis plusieurs années, en Janvier dernier encore au Congrès de Rennes, j'ai mis l'accent sur l'insuffisance de nos moyens financiers et sur l'absolue nécessité de porter nos efforts sur cette question, vitale pour notre survie et notre développement. Si j'en juge d'après les résultats enregistrés à ce jour, ou je n'ai pas su m'exprimer, ou vous ne m'avez pas écouté. Tirez-en vous même les conclusions.

En tant que Secrétaire Général, je crois avoir fait ce que je pouvais pour maintenir l'unité du Mouvement, conscient que notre force est dans l'union, non dans la division. Je me tiens à la disposition des militants et adhérents pour répondre à toutes questions concernant mes activités.

R. GOARANT

Rapport d'activité de Tugdual KALVEZ
(31 Janvier 1965-28 Novembre 1965)

*U.D.B.
Morice
Juarez le 18/11/65*

Introduction : Un tel rapport demande des faits : les voici sans phraséologie.

I - Assiduité aux réunions : Assistance régulière à toutes les séances prévues du C.D (5) ou à celles où je fus invité avant d'être élu (2). N'ai pu assister, en raison d'un examen, à un (1) B. Ex. élargi en C.D., non prévu comme tel dans le calendrier primitif.

2 - Charges :

A - Nommé adjoint aux affaires intérieures, chargé spécialement de la structuration. (C.D du 14/2/65):

I - Remise au point du plan de structuration :

a) adjonction du Service Breton (statut donné aux "jeunes", ce qui n'avait "pu" être fait depuis le début du M.O.B ...) pour répondre aux besoins de formation des jeunes et de leur encadrement en vue de l'action.

b) Modification du Comité Directeur, pour répondre aux besoins d'une direction unique, active, compétente, aidée de "services" organisés, et qui soit l'expression constante de la base.

2 - Organisation de la Fédération de la Loire-Atlantique.

B - Nommé responsable Jeunes (C.D. du 20 JUIN 1965) :

1 - Organisation totale du Camp d'Eté de Morée (le stage aurait dû être organisé lorsque j'ai pris la Commission en moins ...), succès.

2 - Réalisation d'un rapport dense de 24 pages sur ce stage, envoyé à tous les militants. Dans ce rapport, consignes d'organisation pratique de la formation et du Service Breton, contenues dans le "rapport d'activité".

3 - Mise sur pied d'une équipe permanente d'organisation du stage d'été.

3 - Missions confiées par le C.D. ou le Secrétaire Général Politiques :

1 - Rencontre avec un permanent C.F.D.T.

2 - Action vers la Vendée dans la perspective du Syndicat des Régions Européennes.

3 - Représentation officielle du M.O.B. et une réunion de contacts d' "Al Leur Nevez", avec les syndicats ouvriers et paysans notamment.

4 - Contacts directs et épistolaires avec M. André Morice, Sénateur-Maire de Nantes, en vue de la réunification administrative de la Bretagne et du prochain Congrès de prestige à Nantes.

Nantes, le 18 novembre 1965
Signé T. Kalvez

10

Compte rendu d'activité de Georges LEROUX
(département propagande)

La commission propagande qui s'est réunie après la réunion du comité directeur du 14 Février à Rennes, avait défini les objectifs suivants :

- 1°) Atteindre la population bretonne par ce qui la touche le plus : ses problèmes quotidiens c'est-à-dire :
- économie en danger de mort (aviculture, agriculture en général, usines de conserve, la pêche, les forges, les chantiers navals, crise des débouchés, prix de vente non rémunérateurs, etc..)
 - les problèmes sociaux (crise de l'emploi et faible niveau de vie, émigration, implantation de bases militaires, etc.)
 - carence des élus et responsables politiques.
- 2°) Pour cela nous devons continuer nos séries d'affiches, tracts, etc..et profiter des mouvements de masse.
- 3°) Nous devons former des propagandistes (des camarades étaient en relation avec des spécialistes de la question) et nous devons rendre nos militants plus efficaces et les multiplier.

Première constatation : Pour prendre contact, j'ai envoyé une cinquantaine de circulaires. Là, première déception, une seule réponse m'encourageant et me demandant de réunir rapidement tous les responsables de la propagande. Après une circulaire de rappel, il m'a fallu répondre au camarade O.. que je l'approuvais, mais qui réunir ?

Deuxième constatation ; Le manque d'argent. Il nous était impossible de maintenir, de garder notre standing passé.

Troisième constatation : Pour le rassemblement de masse à Guingamp : échec complet quant à la participation militants MOB. Plusieurs opérations furent déçues : anarchie la plus complète du point de vue rédaction des slogans, exécution du travail et compte rendu.

Quatrième constatation : Les événements se déroulaient avant que nous ayons pu en avoir connaissance (par exemple : la fermeture de l'abattoir de Questembert).

Mes actifs prédécesseurs m'avaient bien averti des difficultés que j'aurais, notamment pour les finances et la difficulté pour trouver des responsables, mais étant habitué à voir fleurir les slogans et affiches sur les murs de Rennes, je ne croyais pas leur pessimisme justifié. Au contact des réalités, je devais revoir le plan de propagande et le modifier.

Un choix : Il était possible de continuer à garder une apparence de force et à travailler sur un terrain glissant et dangereux ou sacrifier l'extérieur, l'apparence et faire de solides fondations. J'ai choisi d'abord de créer une organisation solide et efficace et, ensuite, dans la mesure du possible, de garder le plus possible le standing propagande passé et cela, presque sans argent.

L'ORGANISATION

I - L'actualité :

A - In réseau de correspondants sur l'actualité fonctionne; chaque mois, un compte rendu est envoyé pour le 15; un service à la charge, pour la fin du mois, de classer et de faire la synthèse de l'actualité économique, sociale et politique.

B - Un service est chargé de recueillir les coupures de presse des journaux d'opinion, de les classer et d'en faire la synthèse, pour la fin du mois.

Cela devra nous permettre de tenir des cartes de météorologie politique, économique et sociale, donc de savoir où nous en sommes et d'intervenir utilement en connaissance de cause.

II - Fédération :

Une organisation fédérale de la propagande est en cours.

Méthode : d'abord trouver un responsable "solide" par Fédération, qui devra trouver des responsables de secteur, etc..

- déterminer des objectifs simples et réalisables immédiatement, sur lesquels il n'y aura plus à revenir.

III - La Commission centrale de propagande.

Il est nécessaire de réunir des spécialistes qui coordonneront le travail des Fédérations, les aideront et lanceront des campagnes nationales. Les idées devront circuler dans les deux sens de la C.C. vers les C.L. et des C.L. vers la C.C. Pour que notre action soit efficace, il est nécessaire d'étudier tous les aspects de la propagande moderne; formes d'action sondage d'opinion, formation de spécialistes, etc.. ce sera le rôle de cette commission. Actuellement, elle est composée du responsable à la propagande, à l'action, au matériel, à l'édition, à l'actualité, à la presse.

Cette organisation qui est mise en place ne fait que commencer à fonctionner. Quand elle fonctionnera effectivement, elle pourra être un instrument extérieur efficace pour notre action psychologique.

La propagande externe :

Je ne m'étendrai pas longtemps sur ces activités; beaucoup de camarades y ont participé. Je me contenterai de les énumérer en faisant remarquer qu'elles ont été réalisées avec très peu d'argent et que des camarades ont dû même montrer beaucoup de

courage pour qu'elles aient lieu :

- participation MOB-PARIS à la marche sur Paris de "l'Ouest".
- manifestation au stade rennais à l'occasion du match Rennes-Nantes et passage quelques instants à la T V
- stand de l'"Avenir" à la foire de Rennes.
- participation "remarquée" à la manifestation de messe pour l'emploi à Guingamp.
- manifestation à Paris et, à Rennes à l'occasion de la coupe de France.
- intervention du MOB pour protester contre la prise de Béniguet par la marine.
- intervention du MOB pour défendre l'île Longue, future base des sous-marins atomiques.
- étude d'affiches par le SAB-MOB-Paris (non éditées par manque d'argent).
- étude propagande au stage de formation du MOB.
- réédition d'affichettes horizontales verticales MOB.
- édition d'un dépliant "Où va la Bretagne".
- argumentothèque du propagandiste à l'étude par le S.A.P. M O B - Paris.

Du travail a également été rééalisé sur le plan local par les comités, les Fédérations ou même des camarades seuls; mais je ne peux citer que les actions d'importance nationale. J'ai choisi de porter le plus gros de notre travail depuis 10 mois sur "l'organisation de la Propagande". C'est maintenant qu'il doit porter ses fruits, pour peu que le problème financier trouve une solution.

G. LEROUX.

13

Rapport d'activité de Pierre LEMOINE

Responsabilités particulières confiées par le C D :

- représenter le MCB lors des congrès ou réunions de l'Union fédéraliste, puis, au début de l'été 1965, rechercher tous moyens permettant d'apporter des solutions au financement du journal l'"Avenir".

Je rappelle que pour des raisons d'ordre familial et de santé, j'ai déjà avisé le C.D, il y a 4 mois, que je ne pouvais désormais assumer que peu, ou pas, mes responsabilités. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles, l'ensemble du C.D étant démissionnaire, je ne renouvelle pas ma candidature au C.D ou au BEX dont je suis membre depuis la fondation du MOB, y ayant assumé, suivant les périodes, la responsabilité totale du journal, de la propagande, ou des relations extérieures.

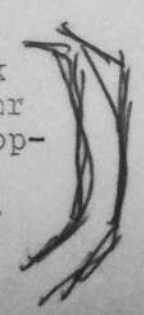
1 - Relations avec l'U.F.C.E. : Ces relations durent, pour ma part, depuis la fondation, c'est-à-dire 1949. Elles consistent essentiellement en des rapports personnels avec les représentants des différentes communautés, ce qui permet de faire connaître la Bretagne et le M.O.B à travers toute l'Europe. Au dernier Congrès de l'U.F.C.E, il m'a été demandé de prendre la présidence de la Commission de la Jeunesse, ce qui nous vaut, à Pâques 1966, une session de jeunes européens en Bretagne, session que je m'efforce d'organiser, dès à présent, sur tous les plans.

2 - Financement journal : Quoique ne m'occupant plus directement de la publicité dont j'ai créé le service il y a plusieurs années, j'ai tenu à adresser à l'Avenir le nom de firmes susceptibles de signer des contrats, car je reste persuadé que c'est la seule ressource importante et valable pour l'Avenir.

Il est toutefois regrettable que certaines fédérations ne s'intéressent absolument pas à ce problème et semblent en faire le dernier de leurs soucis. Il est certain que des échanges sur la publicité et le budget du journal seraient plus profitables, lors des réunions locales ou fédérales, que des échanges sur des sujets abstraits ou strictement politiques.

Je précise de nouveau que la solution du courtier à la commission me semble très valable.

La tâche de recherche de la publicité dans les milieux industriels et commerciaux ne peut certes être facilitée par des prises de positions qui semblent être dictées par des options politiques - marquées par un strict esprit politique français - plus que par des options foncièrement bretonnes.



14

Sur un plan plus général et pour les raisons qui précèdent, je reste persuadé également que dans l'état actuel du Mouvement breton, nous allons vers une catastrophe si nous ne sommes pas exclusivement bretons.

Si un jour notre but doit être atteint, alors seulement nous pourrions nous permettre de travailler sur plusieurs fronts parallèles.

En disant cela, je ne pense pas sortir du sujet car les finances et le sort du journal dépendent presque exclusivement du choix de cette orientation.

Pour terminer, je signale que, toutes les semaines, j'adresse à l'administration du Journal, le nom des personnes qui se mettent en relation avec le C.A.R., soit pour se procurer des listes de prénoms bretons, soit pour tous autres renseignements. Accessoirement, je précise que je conserve une activité bretonne et MOB sur le plan local et sur le plan de la Fédération - en collaboration étroite avec le second membre quimpérois du comité directeur.

Pierre LEMOINE

15

RAPPORT D'ACTIVITE de Youenn DREZEN

J'ai été élu au Comité directeur, lors des dernières élections, au Congrès de Rennes, en Janvier 1964, puis au B.Ex., lors de la première réunion du C.D. après ces élections.

Assistance régulière à toutes les réunions, sauf à deux reprises pour raisons professionnelles.

Au BEX, j'ai eu la charge des affaires extérieures. Les affaires extérieures doivent être séparées en deux catégories bien distinctes :

- 1°) ce qui concerne nos relations à l'intérieur de la Bretagne et de l'hexagone français (Syndicats, partis politiques, mouvements divers de tendances fédéralistes, etc..)
- 2°) les relations avec l'étranger.

Le travail des responsables des affaires extérieures est essentiellement une mission de contact et d'ouverture, afin de faire déboucher notre mouvement sur quelque chose de positif. Dans ce domaine les réalisations ont été nombreuses :

- A) Syndicats : De nombreux contacts avec le C.F.D.T. (son Secrétaire général a écouté attentivement notre point de vue et étudié notre charte dans ses moindres détails).
- B) Quelques contacts avec F.O. dont on peut remarquer l'évolution nette du Secrétaire Général adjoint.
- C) Rapprochement impossible à réaliser avec le C.C.T., tout au moins à l'échelon direction.

Partis politiques français :

Des conversations ont eu lieu avec le M.R.P. sur les problèmes européens. Un colloque a été prévu après les élections.

Divers :

De nombreuses relations avec des organismes divers pour exposer le point de vue du M.O.B. (Sécurité Sociale, Caisses Allocations familiales, etc ..)

Mouvements amis :

- a) Contact permanent avec EMBATA.
- b) Participation au Congrès de Bordeaux du Syndicat des Régions européennes. Notre ami Ned Urvoas vous en parlera plus longuement tout à l'heure.

Sur le plan étranger :

- A) Délégation en ECOSSE de deux militants : Yonn Talbot et Patrick FOUERE à un séminaire européen.

Y. DREZEN

- B) Délégation au Pays de Galles de Luciz L'LLIEN au Celtic Youth nationalist congrès (Congrès des jeunes celtes nationalistes). Un poste fut attribué au breton dans le bureau.
- C) représentation du MOB (Morc Le Louyeo) à trois séminaires du C.I.F.E (Centre international de formation européenne).
- D) contact permanent avec l'U.F.C.E (union fédéraliste des communautés ethniques européennes).
 - 1 - Délégation de DREZEN et KORNOU au Schleswig Holstein et au Danemark.
 - 2 - Délégation de Pierre LENOINE, Kergren et Pierre Laurent en Frise (Pays-Bas) pour le congrès annuel. Notre ami Pierre Lenoine fut élu Président de l'Union des jeunes de l'U.F.C.E.
 - 3 - Délégation bretonne en Autriche pour la révision des principes fondamentaux de droit des minorités ethniques.
- E) Une délégation bretonne au Congrès EMBATEL.

Dans le cadre de nos relations avec les mouvements des pays étrangers, des échanges de groupes ont eu lieu cette année. Ainsi deux groupes de Bavière et de Sudètes soit au total 82 personnes, sont venus en Bretagne. En contrepartie, 28 membres du MOB ont été en voyage d'étude en Bavière et à Munich et trois autres voyages d'études sont déjà prévus dans ces prochains mois. Toujours dans la même ordre d'idée, nous prenons des contacts avec nos amis Prisons.

Le politique d'isolement de la France ne doit pas nous empêcher d'étendre nos relations en Europe. Nous sommes le phare avancé de l'Europe et nous avons tout à gagner en trouvant des amis et des alliés à l'étranger. Je vous rappellerai simplement que dans le cadre de la politique du Marché Commun, nous sommes du côté des Hollandais, Allemands et des Britanniques. Ainsi donc, en nous montrant hostile, en marquant notre désaccord sur la politique gaulliste, nous attirons les regards et la sympathie des actuels mais non éternels partenaires de la France. Dans les différentes politiques des Etats européens, il y a eu de place pour la philanthropie, mais si nous savons intéresser ces Etats, si nous pouvons leur démontrer l'intérêt qu'ils ont à aider la Bretagne (car qui dit intérêt dit rapport), alors nous ne serons plus seuls et notre combat n'en aura que plus de chance de déboucher sur une victoire.

Pour l'année à venir, je diviserai mon travail en deux commissions distinctes:

- Relations extérieures
- affaires étrangères

J'exposerai aux Commissions le détail du travail que j'entends mener et j'attends toute l'aide possible de toutes les compétences.

Y. DREZEN I.

Compte rendu d'activité de Yann FOUERE

J'ai à vous rendre compte du mandat de Membre du Comité directeur que vous m'avez confié au Congrès de Brest, en 1963, après m'avoir constamment renouvelé votre confiance depuis la fondation du MOB, en 1957.

Les deux années qui nous séparent du Congrès de Brest n'ont pas été bénéfiques pour le MOB. Ce dernier n'a pas encore entièrement surmonté la crise idéologique, d'une part, les difficultés matérielles, de l'autre, qui ont, depuis, marqué son existence. Ma principale préoccupation, au cours de ces deux années, a été de m'efforcer d'atténuer la première et de résoudre la seconde.

A - Au lendemain du Congrès de Brest, obéissant à des motifs restés pour moi inexplicables si on les analyse sur le seul plan breton, un certain nombre de nos jeunes camarades nous quittaient pour fonder une autre organisation politique. Cette défection a provoqué, dans les rangs du MOB, un profond malaise. D'excellents éléments parmi nous l'attribuèrent au manque de précision de la doctrine du MOB, sur la manière dont ce dernier envisagerait de résoudre les problèmes économiques et sociaux, lorsque le combat qu'il a entrepris pour rendre ses libertés à la Bretagne aura été couronné de succès. D'autres maintenaient que la vocation du MOB était d'être un "mouvement" accueillant à diverses tendances et à diverses familles idéologiques, mais uni et discipliné, dans le but essentiel et premier de conquérir ces libertés, sans lesquelles la Bretagne ne peut espérer sauver sa personnalité ni le peuple breton sa place au soleil.

Un Conseil national réuni à Quimper, en avril 1964, au cours duquel je me suis efforcé, en ma qualité de Secrétaire politique, fonction qui m'avait été confiée par R. Goarent, Secrétaire général, de concilier les tendances qui s'affrontaient ne réussit pas à résoudre en profondeur le conflit. Du moins se mit-il d'accord sur la nécessité de la rédaction d'une Charte Doctrinale, politique, économique et sociale, qui fut adoptée, par certains, avec enthousiasme, par d'autres, avec réticences, et après des efforts de conciliation et de rapprochements nécessaires, au Conseil National de Rennes, en Janvier dernier. Un nouvel éclatement du MOB était ainsi évité.

Les difficultés rencontrées eurent cependant leurs répercussions au sein du Comité Directeur qui suivit le Congrès de Rennes. Certains des membres de ce dernier estimaient, compte tenu de l'adoption de la Charte, qu'une direction entièrement nouvelle, éliminant l'ancienne, devait être donnée au MOB. Mes efforts de conciliation et ceux de Jean OLLIVIER, d'une part,

la compréhension et le désintéressement de R. GOARANT, de l'autre, permirent de concilier des points de vue qui s'opposaient violemment. Depuis le mois de février dernier, j'assume donc seulement la Direction générale du Journal dont L. RAOUL assume avec dévouement la rédaction en chef, ainsi que la fonction honorifique de Secrétaire politique adjoint aux cotés de Jean OLLIVIER, Secrétaire général. R. GOARANT se borne, de son côté, à assurer la permanence des ingrates tâches administratives et comptables qui conditionnent pourtant, beaucoup plus que les conflits de tendances ou les discussions idéologiques, la survie de notre mouvement.

B - Les difficultés matérielles, en effet, n'ont fait que croître depuis 1963. Elles ont affecté aussi bien le MOB, du fait du manque de renouvellement de nombreuses cotisations, que l'"Avenir", auquel certaines publicités importantes ont fait défaut au cours de cette période. Nous avons donc dû nous résoudre, d'une part, à diminuer le rythme de parution et le nombre de pages du journal, d'autre part, à renoncer aux services d'une Secrétaire à plein temps au Secrétariat de Brest. Il y a, là, une situation très grave qui ne préoccupe pas assez nos militants dont ce devrait être le premier souci. De sa solution dépendent le maintien de l'action et de la propagande du MOB, d'une part, et la parution de l'"Avenir", de l'autre. Ce dernier a vécu, cette année, que grâce aux contributions exceptionnelles de ses lecteurs. Les dispositions que j'ai pu prendre, de mon côté, par ailleurs, permettent de maintenir, de manière durable, espérons le, sa parution mensuelle et son administration, que la disparition de la Secrétaire de Brest rendait aléatoire et douteuse.

Avant même le Congrès de Brest, le Comité directeur du MOB avait décidé de demander à des personnalités et militants d'idées bretonnes, adhérents ou non au MOB, des souscriptions mensuelles exceptionnelles, dans le but précis de faciliter mon retour permanent en Bretagne, afin de pouvoir me consacrer plus entièrement à l'animation du MOB et à la direction de l'"Avenir". J'avais donné mon accord à cette formule. Malgré les contributions généreuses de certains, leur ensemble a été cependant insuffisant pour remplir les conditions matérielles qui auraient permis de réaliser complètement ce projet. Les sommes recueillies m'ont toutefois permis de créer, à St-Brieuc depuis le mois de février dernier, un secrétariat permanent : mais elles ne me permettraient pas encore d'en assurer régulièrement l'existence si ces sommes ne s'étaient pas accumulées pendant un an sans qu'aucun prélèvement n'y ait été fait.

Devant les difficultés matérielles rencontrées par le MOB et l'Avenir, j'ai donc mis gratuitement ce secrétariat, dès sa création, à la disposition du Journal qui y concentre peu à peu sa rédaction et son administration. En prenant cette décision, en m'abstenant de prélever personnellement la moindre somme et le moindre frais de déplacement sur les fonds recueillis, en consacrant uniquement ces derniers au traitement

19

de la Secrétaire et aux dépenses de fonctionnement du Secrétariat de St-Brieuc, je crois utiliser au mieux et pour le plus grand bien du mouvement en général, les contributions de ceux qui m'ont fait confiance. A tous ces amis, connus et inconnus, j'adresse mes remerciements les plus sincères. Je m'excuse auprès d'eux de n'avoir pu faire plus. Qu'ils soient persuadés cependant que du maintien de leur appui régulier et de l'accroissement du nombre des souscripteurs, dont certains pour des raisons diverses n'ont pas persévéré, dépendent la survie du Secrétariat, du journal et, en définitive, sa parution régulière et son développement futur.

C - Je pense que, dans ce compte rendu d'activité, l'on n'attend pas de moi qu'imitant un exemple venu de très haut, je fasse le compte précis du nombre de réunions publiques auxquelles j'ai pris part, des conférences que j'ai faites, des séances de CD, de Commissions ou de Congrès auxquelles j'ai assisté, des démarches faites, des visites reçues, des lettres ou des articles écrits pour le MOB et le Journal, sur le plan breton comme sur le plan international. Qu'il me suffise de rappeler, ici, mes contributions régulières au Journal et de dire qu'en dehors de la période de six mois chaque année pendant laquelle mon travail professionnel m'empêche de séjourner en Bretagne, aucun militant, aucune section ou fédération n'a fait appel en vain à mon concours, et que je suis toujours prêt, sous les réserves ci-dessus, à renouveler ce dernier.

Les difficultés que le MOB rencontre sur sa route sont certes loin d'être aplanies. Au cours de ces deux années, je suis resté fidèle à ce que je pense être mon rôle parmi vous : assurer dans nos rangs la continuité du combat breton, maintenir l'unité de notre mouvement et l'union de nos forces. Je pense toujours que certains d'entre nous ont trop tendance à faire passer leurs options idéologiques personnelles avant la défense de la cause bretonne. Un militant breton, inspiré et animé de l'esprit national, doit, dans l'état de délabrement où se trouve aujourd'hui son pays, pouvoir faire abstraction de tout le reste. Il doit pouvoir laisser au second plan ses préférences, son idéologie et sa philosophie personnelles, surtout si elles sont inspirées des divisions politiques françaises, pour parer au plus pressé. Les divisions politiques françaises n'ont aucune signification pour nous. Notre combat se situe sur un autre plan. Pour reprendre la formule du Comité Flamant de France, il ne se situe ni à droite, ni à gauche, ni même au centre, mais en dehors et au dessus.

La défense des libertés, des intérêts et des droits de la

Bretagne et du peuple breton sont les seules choses qui comptent. Elles sont aussi les seules qui peuvent faire l'unanimité parmi nous, les seules qui peuvent autour de nous rassembler au lieu de séparer, unir au lieu de diviser. Je pense, personnellement, que le MOB est un mouvement de libération nationale. Or, un mouvement de libération nationale, digne de ce nom, ne peut être qu'un front, où toutes les tendances doivent pouvoir se rencontrer et cohabiter dans la poursuite du même combat. Toutes les tendances, sans exception, y ont intérêt, puisque sans ce combat la libération politique, économique et sociale, culturelle de la Bretagne et de son peuple, ne peuvent être menées à bien. Mais ce front doit être dur, décidé, agressif, violent même, vis-à-vis du pouvoir comme vis-à-vis de tous ceux qui s'opposent à lui, demandant à ses membres une stricte discipline de parti et exigeant d'eux une forte volonté d'action. Car nul ne sait, aujourd'hui, pas plus que nous ne le savions hier, jusqu'à quelles luttes et à quels sacrifices ce combat peut nous demander d'aller. Personnellement, je pense qu'il doit aller plus loin qu'il n'est allé jusqu'ici. Je persiste donc à penser que l'action sous toutes ses formes prime tous les discours, toutes les théories, tous les textes et tous les programmes aussi satisfaisants pour l'esprit que puissent paraître ces derniers. Qui peut hésiter sur l'action, puisque le but est clair ? La pensée, certes, est la soeur de l'action : mais pensée sans action n'est que rêve. C'est pourquoi, aujourd'hui, comme au cours de ces deux dernières années, je me fais un devoir de vous le rappeler.

Yann FOUERE

Conseil National de St-Brieuc

28 Novembre 1965

21

RAPPORT MORAL

du Secrétaire-Général Jean OLLIVIER

-:--:-:-

Chargé en 1960 de la mise sur pied du comité local de Rennes, élu en 1961 à Redon au Comité Directeur et réélu au Congrès de Rennes en janvier dernier, j'ai été désigné comme Secrétaire-Général par la majorité du Comité Directeur réuni à Rennes le 14 février 1965.

Je n'ai accepté ce poste et composé un Bureau Exécutif mixte que pour éviter à la Direction du MOB de s'engager dans une impasse ou une aventure et aux militants d'aggraver les dissensions latentes. Il est heureux que, dans une affaire aussi difficile, la plupart des membres du Comité Directeur aient fait preuve de maturité politique et de réalisme.

Il n'en restait pas moins que j'étais décidé à mettre en application les décisions prises au dernier Congrès : donner au MOB un nouveau style, une structure de parti pour en faire un outil solide et efficace du combat breton.

=====

Depuis sept ans qu'il existait, le MOB s'était largement étendu, accueillant des adhérents d'opinions politiques les plus diverses et de convictions bretonnes des plus extrêmes comme des plus modérées. Mais son fonctionnement souple de groupement hétérogène limitait son efficacité, lui interdisait de prendre position dans la plupart des situations (donc, d'être "dans le coup"), laissait aux comités locaux une latitude d'action qui frisait l'abandon. Les décisions les plus contradictoires pouvaient être prises d'une fédération ou d'un comité local à l'autre, sans que l'on puisse engager la responsabilité de qui que ce soit.

Le besoin d'une organisation solide, d'une définition et d'une hiérarchisation des charges, d'un engagement des responsabilités à tous les échelons, d'une précision sur les buts à atteindre et sur la manière d'y parvenir, a fini par éclater au grand jour au Conseil National de Quimper. Le MOB commençait à trouver sa propre voie.

-:--:-:-

Vingt ans après la guerre, sept ans après la naissance du MOB, la plupart des militants ressentent, plus ou moins consciemment, la nécessité de définir une nouvelle philosophie politique du mouvement breton, tenant compte de l'évolution de la Bretagne et du monde depuis un quart de siècle. Cette nouvelle définition, qui reste en-

21
core à faire ou à parfaire, résoudra le malaise qui pèse actuellement sur tout le mouvement breton.

L'on peut se demander pourquoi, après tant de dévouements, de peines, d'argent versé, le mouvement breton n'a pas triomphé. Est-il condamné à l'échec ? Sa cause est-elle mauvaise ? Ne serait-ce pas plutôt parce que les méthodes employées n'étaient pas parfaitement adaptées ?

oooooooooooo

II

Le rôle d'un responsable politique est semblable à celui d'un général sur le champ de bataille. Ce chef doit d'abord étudier le terrain sur lequel se déroulera le combat, évaluer la puissance de feu et la force morale de ses troupes comme de celles de l'adversaire, estimer l'appui à attendre des forces alliées, juger la situation sur les champs de bataille voisins. Partant de là, il en déduit la stratégie, adaptée à la situation présente et à venir, plan d'ensemble à long terme de l'action. Il doit enfin, au fil de la bataille, adopter une tactique, selon l'évolution de la bataille et la variété des circonstances locales.

-:--:-

Pour nous, militants bretons, le terrain de notre combat, c'est en premier lieu le peuple breton. Toutes nos décisions, toutes nos actions resteront aléatoires, tant que tous, du responsable national au militant de base, nous n'aurons pas une connaissance exacte de l'âme bretonne dans sa diversité, des paysans aux ouvriers, des jeunes du collège aux vieux de la guerre 14.

Mais cette population, ce peuple, doit-on le considérer isolément, comme s'il vivait dans une île solitaire ? Ou bien doit-on l'étudier dans son contexte à la fois français, européen et même mondial ?

Le monde de 1965 n'est plus celui de 1935. L'époque actuelle est marquée par la libération des peuples colonisés mais aussi par la constitution de grands ensembles économiques et politiques. Nous allons d'une manière irréversible vers la création de l'Europe. La France elle-même, malgré sa puissance relative, ne peut espérer demeurer parmi les économies prospères qu'en s'intégrant dans un ensemble plus vaste. Comment la Bretagne, en s'isolant et en restant en marge du regroupement, pourrait-elle échapper au processus de désintégration ou de régression économique dont elle souffre actuellement comme tous les pays colonisés ?

-:--:-

23

L'écart entre les pays riches et les pays pauvres ne cessera, pendant longtemps de s'accroître. Veut-on que la Bretagne soit parmi les premiers ou parmi les seconds ? Ou bien faut-il admettre que notre pays ne peut être à la fois breton et riche, vivant et européen ? Il y a là un premier choix à faire.

-:--:--:--

Le second volet de notre tâche est l'organisation d'un outil solide et efficace, dynamique et discipliné. Avant d'organiser la Bretagne, pensons donc à organiser le MOB. Il nous faut :

- une structuration effective, définissant les charges et les responsabilités à tous les échelons; affectant aux différents postes les éléments les plus qualifiés ; déterminant entre ceux-ci les liaisons techniques et les relations hiérarchiques ;
- une discipline permanente, plus ou moins stricte, mais qui, une fois définie, soit acceptée par tous ;
- une école de formation bretonne pour les jeunes et les cadres ;
- un réseau d'information précis et complet, qui permette de connaître l'évolution de la pensée de la population comme du moral des militants ;
- des ressources financières importantes et régulières qui ne nous engage envers personne et nous laisse notre liberté d'action ;
- une direction, personnelle ou collégiale selon la décision de la majorité du MOB et les éléments en cause, qui, élue par le Congrès et dotée de sa confiance, prenne réellement l'affaire en main.

Mais il est aussi nécessaire que vous, les militants du MOB, les troupes du combat breton, vous soyez actifs, dévoués, convaincus, réalistes et disciplinés. Vous devez avoir :

- une attitude morale de combattant, une conviction profonde de la justesse de notre cause, une volonté de progrès et de perfectionnement personnel ;
- un sens de la critique strictement constructif et réaliste ; un esprit de discipline qui n'excluerait pas l'esprit d'initiative ;
- le sentiment que notre action solidaire peut avoir une influence bénéfique sur l'histoire bretonne.

-:--:--:--

Disposant de renseignements précis et constants sur l'esprit du peuple breton et d'un organisme mûr pour l'action, le MOB devra définir sa stratégie, puis sa tactique.

La stratégie, c'est un plan de bataille à long terme, dans le cadre général des combats. Pour nous, partant de la prospective politique et de la situation interne du mouvement, nous devons mettre au point les bases de notre action. Les principes généraux d'action, diffusés aux

cadres et inclus dans le présent dossier, en sont un premier essai. De même, la charte adoptée au congrès de Rennes en est un des éléments importants, mais non le seul.

De cette stratégie, de ces principes généraux de l'action (cadre durable mais adaptable au fil des années), le Comité Directeur doit déduire la tactique, c'est à dire l'application pratique et détaillée, variable selon les circonstances et les milieux, interprétant dans une certaine mesure les lignes directrices du plan. Un exemple en est le tract-dépliant destiné à être diffusé spécialement à la sortie des usines et des collèges.

--:--:--:--

J'ai essayé de vous faire comprendre en quelques pages écrites rapidement la méthode d'action de la nouvelle équipe qui se présente devant vous aujourd'hui. C'est une équipe homogène, soudée, composée d'éléments habitués à travailler ensemble, ayant sensiblement les mêmes sur la manière de mener le combat breton.

Le dernier CD, en décidant à l'unanimité de réduire à huit membres la direction du MOB, a voulu mettre l'accent sur l'EFFICACITE.

Une EQUIPE, un PROGRAMME

Je précise à cette occasion qu'il a beaucoup d'amitié et de solidarité militante entre tous les membres du comité directeur sortant. Seul, le choix des méthodes nous a séparés, mais non le but de notre action qui reste la renaissance de la nation bretonne, de sa langue, de sa littérature et de tout ce qui compose notre civilisation.

--:--:--:--

Un dernier mot avant de conclure.

Il est facile de faire, une fois l'an, au Congrès, un discours vibrant, exaltant la foi bretonne et le sentiment national. Il est plus difficile d'établir un plan d'action réalisable et de le faire exécuter par tous, chaque jour de l'année.

A chacun de vous, je rappellerai que c'est chaque jour que le combat breton se gagne. A vous de dire si vous êtes décidé à vous battre.

=====

Jean OLLIVIER

28 novembre 1965

25

PLAN d'ORGANISATION GENERALE DU TRAVAIL
du M.O.B.

L'action du MOB part de la prospective politique pour aboutir à la consigne de travail adressée aux militants, selon le processus suivant :

I) Etude du contexte

Ia) Prospective politique Ib) Situation interne du MOB

II) Principes généraux d'action

IIa) Plan d'orientation politique

IIb) Plan de fonctionnement interne

III) Programme général d'action

- Bureau politique
- Propagande
- relations extérieures
- affaires étrangères
- affaires intérieures
- administration trésorerie
- journal

La prospective politique, étude permanente du contexte à venir se traduit, au début de chaque année, par l'adoption d'un "plan d'orientation politique". Ce plan, préparé par le Secrétaire général, avalisé par le BEX et adopté par le Congrès, définit périodiquement les grandes lignes du programme officiel du MOB et les points principaux sur lesquels doit porter son action.

Joint au "plan annuel de fonctionnement interne" (quitte compte du degré d'organisation du MOB, de la valeur et de l'état d'esprit de ses militants), le plan d'orientation politique forme les "principes généraux d'action" pour l'année.

Ces principes généraux sont traduits concrètement et détaillés dans le "programme détaillé d'action", établi en début d'année par chacun des responsables nationaux, chefs de service, (avec l'aide de ses adjoints et de techniciens, si nécessaire) et adopté par le BEX.

Le Programme détaillé d'action, diffusé à tous les cadres du MOB, est divisé en deux parties, l'une fonction de l'actualité et ayant la priorité, l'autre comprenant le détail des actions à entreprendre méthodiquement au cours de l'année. La mise en oeuvre du programme d'action d'urgence est à la charge du Bureau politique, qui adresse des ordres soit par circulaire aux

.../...

comités locaux, soit par lettre personnelle. Celle du programme d'action méthodique est à la charge de chaque responsable national, chef de service, par des consignes et ordres insérés dans le Bulletin intérieur, par des circulaires aux responsables fédéraux et locaux ou par lettre personnelle.

I - ETUDE DU CONTEXTE :

I a) LA PROSPECTIVE POLITIQUE

1) Buts et moyens -

Buts de la propagande : définir à moyenne et longue échéance la voie que devra suivre le MOB pour se maintenir, progresser puis réussir. Etudier tous les éléments politiques, économiques et sociaux pouvant avoir une incidence directe ou indirecte sur le peuple breton et ses cadres, comme sur le MOB et ses militants. Prévoir avec le moins d'erreurs possible l'évolution de la situation en Bretagne, en France, en Europe et même dans le reste du monde, pour déterminer avec certitude la ligne du MOB, la forme de sa propagande et le choix de ses moyens d'action.

Moyens : La prospective politique est définie par le Secrétaire Général et le bureau politique, aidés par un certain nombre de conseillers et techniciens choisis par le SG dans le MOB ou au-dehors du MOB.

2) Déterminer ce que nous voulons pour la Bretagne et comment l'obtenir -

a) Ce que nous voulons pour la Bretagne. On peut envisager pour la Bretagne un avenir différent selon ses conceptions personnelles d'une nation. Mais avant toute chose, il est nécessaire de se mettre d'accord sur cet avenir qui est le but même du MOB, et l'objet de l'orientation politique à adopter.

b) Comment l'obtenir : Par les moyens légaux auxquels il restera attaché tant qu'il existera, le MOB doit déterminer comment il parviendra à réaliser la Bretagne qu'il souhaite : indépendance ou autonomie, cadre français ou cadre européen, engagement dans la politique française ou non, etc..

c) Dans quelles conditions : En créant un mouvement de masse ou un séminaire; en s'appuyant sur les syndicats ou en les combattant, en tâchant de connaître toute la politique bretonne ou seulement ses élites, etc ..

3) Eléments dont nous devons tenir compte pour définir nos positions et notre propagande :

a) directement : -état d'esprit de la population bretonne, d'une part, dans son sentiment breton et européen, d'autre part, dans son patriotisme français (l'un s'opposant, ou non, à l'autre); -attitude des syndicats ouvriers et paysans et des partis poli-

- tiques sur les plans bretons, français, européens. (division, regroupement, opposition ou soutien du gouvernement parisien);
- position prise par la presse quotidienne et hebdomadaire,
- programme et action des mouvements fédéralistes régionaux de France,
- programme et action des organismes et groupements européens fédéralistes.

- b) Indirectement (par leur influence sur les éléments ci-dessus:
 - doctrine politique intérieure du gouvernement français (nationalisme jacobin, dirigisme, capitalisme étatique, décentralisation administrative et économique, ..);
 - position des partis politiques des autres Etats européens,
 - évolution de la CEE et de l'AELE;
 - attitude des USA et de l'URSS (l'une à l'égard de l'autre, à l'égard de la France, à l'égard de l'Europe).

I b) Situation Interne du MOB : - - - -

II - Principes généraux d'action

IIa) PLAN d'ORIENTATION POLITIQUE

A) Politique de base

a) Buts du MOB : Une Bretagne bretonne, c'est-à-dire ayant recouvré sa personnalité, sa civilisation, sa langue, sa culture, etc..

mais aussi une Bretagne moderne, au niveau de vie élevé, dont la richesse sera équitablement répartie, une Bretagne ouverte sur les autres nations.

b) Conditions nécessaires pour atteindre ces buts : autonomie et droit pour la Bretagne de gérer ses propres affaires, dans le cadre d'une grande Europe fédérale (CEE/EALE).

c) Moyens : convaincre la majorité de la population bretonne, obtenir l'accord au moins officieux d'un syndicat ouvrier important et du syndicat paysan de Bretagne; s'appuyer sur des organismes fédéralistes français et européens ayant un programme semblable au nôtre; se faire connaître des représentants des Etats actuels de l'Europe et de leurs régions.

B) Principes d'action

a) sur le plan breton :

- intervention immédiate, locale puis nationale, dans tous les problèmes d'actualité sociale. (crise de l'emploi, des débouchés, des prix de vente).
- proposer la solution du MOB : application du principe fédéraliste, décentralisation et répartition du pouvoir à tous les échelons de la société. Création d'une Assemblée Régionale bretonne (c'est-à-dire d'un Parlement breton) élue démocratiquement dotée de pouvoirs financiers et chargée de gérer les intérêts

23
bretons.

Décolonisation de l'économie bretonne par l'application d'un "socialisme-breton" ouvert et tolérant, humanisme et communautaire, coopératiste et anti-étatiste.

b) Sur le plan français :

- critique des théories gaullistes sur un supernationalisme français, étroit, isolationniste et autieuropéen et de l'évolution du pouvoir parisien vers une dictature étatiste et capitaliste.
- opposer le principe fédéraliste, qui respecte à la fois la personnalité et la solidarité des peuples, la liberté et la coopération des individus.
- relations permanentes avec les peuples basques, catalans, etc. Représentation du MOB auprès des organismes politiques larges mais à tendance sociale et partisans d'une structure fédérale en France.

Etude des prises de position du MOB à l'occasion des événements politiques (élections, référendum, etc..).

c) Sur le plan européen :

Opposition à la création d'une Europe des états, dirigés par un cartel des banques. Propagande pour une grande Europe fédérale (avec suppression des frontières) dirigée par un Parlement européen comprenant deux Chambres, l'une élue au suffrage universel direct par tous les Européens, l'autre composée des représentants des Etats fédérés de l'Europe (dont la Bretagne).

II b) Plan de fonctionnement interne :

- le MOB : un outil solide et efficace.
- Organisation et structuration du MOB sur une base hiérarchique et disciplinée.
- Priorité apportée à la formation des cadres et des jeunes.
- Recherche de ressources financières.

E X E M P L E

de programme détaillé de l'action

- 1965 -

A) Programme d'action d'urgence :

Exploitation de l'actualité politique, économique et sociale : crises de l'emploi, des débouchés, des prix de vente, déclaration gouvernementale antibretonne, grandes manoeuvres, ...

- par le bureau politique :

- communiqué à la presse.
- consignes aux fédérations, CL ou correspondants,
- demandes de renseignements généraux ou particuliers sur l'évolution de la situation dans un lieu déterminé (évent. demande d'enquête ou d'article) ;

- par la fédération, le comité local ou le correspondant (pour tout évènement important ou susceptible de le devenir :

- étude de la situation, compte rendu au bureau politique,
- enquêtes, rédaction d'articles pour le journal,
- vente massive du journal (en demandant l'aide aux fédérations voisines, si nécessaire),
- distribution d'un tract rédigé et ronéoté localement (accord du SG)
- contacts suivis avec les organisations syndicales (et patronale), contacts directs avec les ouvriers ou paysans.
- participation aux manifestations avec banderoles, drapeaux et gardes-du-corps.

B) Programme d'action méthodique : (a)

1) Bureau politique :

- étude permanente de l'orientation politique du PCB,
- position du PCB pour les élections présidentielles des 5 et 19 décembre 1965,
- position du PCB pour le référendum de Janvier 1966 (s'il a lieu)
- présentation du maximum de candidats PCB aux élections cantonales du printemps 1967 (création d'une caisse électorale, sans attendre),
- intervention pour les élections sénatoriales,
- présentation de candidats PCB aux élections législatives de 1967,
- étude du congrès de prestige du PCB à Nantes en mars 1966, sur le thème "aménagement démocratique du territoire européen", avec participation des représentants des communautés européennes - Jumelage avec le Congrès U.F.C.E. Jeunes,
- Conseil National du PCB le 28 Novembre 1965, à Lorient,
- Utilisation, diffusion, révision éventuelle de la charte,
- fonctionnement des commissions sociales et municipales.

2) Propagande :

- effort de propagande porté principalement sur les jeunes (tracts dans les lycées et collèges fin Juin),
- effort secondaire porté sur les ouvriers début septembre,
- création d'un réseau de propagandistes et de responsables fédéraux,
- création d'un réseau d'information sur l'actualité,
- formation de propagandistes spécialisés,
- rédaction d'une argumentothèque, bibliographie sur la propagande,
- collage d'une a fiche nouveau style "Non à la déportation"
- collage d'une affiche "Europe des régions = Bretagne heureuse",
- diffusion sélective du nouveau tract "où va la Bretagne" (début septembre) = collèges et usines.
- diffusion sur le plan national de tracts d'actualité (élections présidentielles : ler décembre 1965),

- réunion publique d'information dans au moins deux localités par département, chaque année,
- Stand du journal à chaque foire importante,
- Installation de panneaux d'affichage "réservés MOB" etc..
- étude de l'action psychologique
- étude particulière des milieux paysans et ouvriers (par les commissions paysanne et ouvrière).

3) Affaires intérieures :

- Organisation et mise en activité effective des fédérations, désignation ou élection des responsables départementaux et des bureaux,
- relance progressive des comités locaux, compte tenu de la présence de militants réellement actifs, efficaces et disciplinés,
- réunions de formation des cadres fédéraux (avril, ect,)
- réunions de formation des cadres locaux et militants (janvier, mai, septembre),
- réunions de formation des cadres et militants spécialisés,
- camps d'été : formation générale et spécialisée,
- recherche d'adhésions et d'abonnements,
- visite systématique des sympathisants,
- organisation des manifestations
- organisation de tournées de conférences, cours sur magnétophones, films, expositions, etc..
- relance des sections étudiantes,
- formation des jeunes.

4) Administration - Trésorerie :

- recherche de publicité pour le journal,

- 31
- recherche de ressources financières nouvelles pour le MOB,
 - relance des cotisations,
 - relance des anciens adhérents ou abonnés,
 - information des cadres et militants sur l'organisation et la hiérarchie,

5) Relations extérieures :

- contacts suivis avec les syndicats ouvriers,
- contacts suivis avec le syndicalisme paysan. Recherche des individualités qui nous sont favorables,
- contacts avec les organisations et personnalités politiques, en Bretagne,
- relations avec les autres organisations et personnalités bretonnes, CELIB, etc..
- organisation des relations avec les mouvements de jeunes et d'étudiants.

6) Affaires étrangères :

- a) France :

- Relations constantes avec les organisations ETA, EMBATA, Front social Aquitain, etc.; Liaison Bretagne-Vendée.
- Constitution d'une union ou d'un Front des peuples français (ou régions), susceptible de faire pression sur le pouvoir central parisien pour l'organisation d'une France fédérale.
- engagement de cette union (ou front ou syndicat) sur le plan européen,
- représentation du MOB auprès des organismes susceptibles de défendre un programme assez proche de celui du MOB (Club des Bonnets rouges, convention des institutions républicaines, comité des démocrates, etc..)
- représentation du MOB aux manifestations diverses importantes : semaines sociales de France, Congrès du M.F.E., etc..

- b) Pays Celtiques :

- Relations constantes avec les mouvements et partis des pays celtiques,
- participation à leur Congrès, à leurs actions,
- Organisation d'une petite "fédération des pays celtiques" (organe coordinateur) dans tous les domaines : politique, économique, social, culturel, sportif) (en liaison avec le Congrès- Inter-celtique et la Ligne Celtique).
- Cinquantième anniversaire de la Libération de l'Irlande : Pâques 1966.

- c) Europe :

- Relations directes avec les communautés européennes, éléments de base d'une Europe fédérale;
- participation à tous congrès ou réunions faites sur le plan fédéraliste européen (congrès européen à Strasbourg).

- 32
- liaison avec les organismes européens fédéralistes : UFCE (Union fédéraliste des communautés européennes) MFE (mouvement fédéraliste européen) PPE (parti populaire européen) FDEF (Front démocratique pour une Europe fédérale) FSE (front social européen), etc ...

6) Journal :

- Constitution de la commission rédaction
- Constitution du Comité rédactionnel
- Mise en place progressive de l'administration du journal.
- solution aux difficultés financières du journal
- extension de la diffusion (dépôts, abonnements).

(a) Les actions à faire en priorité par les militants sont soulignées.

Des consignes plus précises seront diffusées en temps voulu par les responsables nationaux.

M.O.B.
6, rue de Siam
BREST

Rennes, le 13 novembre 1965

Monsieur
Candidat à la Présidence
de la République

Monsieur,

Nous vous adressons sous ce pli le texte des principes directeurs du M.O.B et un dépliant faisant le point du problème breton. Ces documents vous permettront de mieux connaître notre mouvement et les buts qu'il poursuit.

Nous espérons que vous pourrez ainsi nous apporter en connaissance de cause les précisions complémentaires qui nous sont nécessaires pour donner à nos adhérents et à la population bretonne des consignes précises pour le vote du 5 décembre 1965.

Ces éléments font l'objet des questions suivantes que nous nous permettons de vous poser.

1) La Bretagne a toujours difficilement supporté la politique d'assimilation du pouvoir central à son égard tendant à substituer une autre personnalité à celle qui est la sienne, alors que les deux pourraient très bien cohabiter et se concilier. La permanence de cette attitude est seule la cause de tendances et actions extrémistes. La reconnaissance officielle de la diversité du territoire français et l'application de mesures propres à conserver et à cultiver l'originalité des régions sont la condition nécessaire et suffisante de la disparition des tendances centrifuges.

Question : ETES VOUS PARTISAN DE DONNER A LA BRETAGNE (COMME AUX RÉGIONS FRANÇAISES QUI ONT SU GARDER LEUR CARACTÈRE) LES MOYENS DE CONNAÎTRE ET DE CULTIVER SON ORIGINALITÉ ET SA VALEUR HUMAINE PARTICULIÈRE, EN ASSURANT EFFECTIVEMENT :

- L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE BRETONNE, QUI EST ACTUELLEMENT MOINS BIEN TRAITÉE QUE BIEN DES LANGUES ÉTRANGÈRES;

- L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DE LA BRETAGNE ET DES BRETONS, QUI PERMETTE A CEUX-CI DE CONNAÎTRE REELLEMENT LEUR PROPRE ORIGINE ET LEUR PASSÉ;

- LA MISE EN VALEUR DE LA CULTURE BRETONNE, ARTS, LITTÉRATURE, MODE DE VIE ET DE PENSÉE, etc ?

2) Le découpage des circonscriptions économiques a séparé la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne, en contradiction avec les intérêts économiques des cinq départements et leur

passé historique commun.

Question : ETES-VOUS PRET A RECONSIDERER LES LIMITES ARTIFICIELLES DES REGIONS DE PROGRAMME ET REPLACER LA LOIRE-ATLANTIQUE DANS SA REGION NATURELLE, LA BRETAGNE ?

3) La centralisation politique, économique et administrative que subit la France depuis des siècles en a fait un pays déséquilibré sur bien des plans : revenus, démographie, culture, dynamisme, emplois, débouchés pour les jeunes, etc ..

Question : ETES-VOUS PARTISAN D'INSTAURER EN FRANCE UN REGIME FEDERALISTE REPARTISSANT LES DROITS ET LES CHARGES A TOUS LES ECHELONS DE LA SOCIETE, DE LA COMMUNE A LA REGION, DE LA REGION A L'ETAT ?

EN APPLICATION DE CE PRINCIPE, ADMETTEZ-VOUS LA CREATION D'ASSEMBLEES REGIONALES ELUES, DOTEES D'UN POUVOIR LEGISLATIF ET EXECUTIF ET D'UN BUDGET, COMPETENTES POUR TOUTES LES AFFAIRES QUI LEUR SONT PROPRES ?

4) La création d'une grande Europe est une nécessité économique et politique face aux puissances mondiales que sont actuellement les USA et l'URSS. Mais elle doit être aussi l'occasion de rénover et revivifier les régions naturelles, de dégager les communautés et groupements humains d'un cercen stato-nationaliste périmé.

Question : ESTES-VOUS PARTISAN, DANS UN AVENIR PLUS OU MOINS LOINTAIN, DE LA CREATION DE L'EUROPE, NON COMME UNE CONFEDERATION FRAGILE DES ETATS ACTUELS, MAIS SOUS LA FORME D'UNE FEDERATION DES REGIONS NATURELLES, TELLES QUE L'ALSACE, L'AQUITAINE, LA BAVIERE, LA BRETAGNE, ETC ...?

5) Le libéralisme économique, qui est la règle courante dans les principaux états d'Europe, met en fait le plus faible à la merci du plus puissant et est à l'origine des plus graves injustices sociales et de disparités territoriales.

Question : ETES-VOUS PARTISAN, POUR LA FUTURE EUROPE, D'UN SYSTEME SOCIAL, D'UN SOCIALISME OUVERT ET TOLERANT, S'APPUYANT SUR UN HUMANISME REEL ET LE RESPECT DE LA PERSONNE HUMAINE, ASSURANT LA LIBERTE EFFECTIVE DE PENSEE, DE CROYANCE D'EXPRESSION ET D'EDUCATION SUSCEPTIBLE DE RECEVOIR L'APPUI DE LA MAJORITE DE L'OPINION EUROPEENNE ?

Veillez agréer, Monsieur le Candidat, l'expression de mon profond respect.

Pour le Comité Directeur
Le Secrétaire Général
Jean OLLIVIER

M O T I O N

du Conseil National du M.O.B
pour les élections à la Présidence de
la République française le 5 Décembre 1965

Considérant que depuis sept ans qu'il est Président de la République Française, le Général de Gaulle a mené une politique opposée fondamentalement aux intérêts de la Bretagne :

- mépris de la parole donnée et des promesses faites,
- refus (après l'avoir promise) de la loi programme de la Bretagne,
- priorité donnée à la monstrueuse région parisienne sur les besoins urgents des régions françaises,
- refus effectif de la décentralisation administrative et aggravation de la tutelle sur les régions par l'élargissement des pouvoirs des préfets,
- orientation de plus en plus prononcée vers un système technocratique et capitaliste, hypercentralisé et dictatorial,
- mépris des intérêts des jeunes, des agriculteurs et des autres travailleurs faisant de la déportation de la main d'oeuvre une règle économique,
- torpillage de l'Europe pour satisfaire un stato-nationalisme dépassé,
- préférence donnée aux dépenses de prestige et à la force de frappe alors que tant de besoins élémentaires ne sont pas satisfaits.

Considérant que, parmi les autres candidats, aucun ne présente un programme correspondant entièrement à celui du M.O.B, c'est-à-dire un socialisme ouvert et tolérant, humaniste et communautaire; un fédéralisme européen fondé sur les régions; une liberté réelle de pensée et d'éducation.

Se refusent cependant à prôner l'abstention ou le vote blanc dans une élection dont chacun de nous supportera les conséquences, jugeant préférable pour le paix sociale que la succession du Général de Gaulle soit assurée du vivant de celui-ci plutôt qu'à sa disparition.

Le M.O.B. invite la population bretonne à porter ses suffrages sur le candidat de l'opposition démocratique qui lui paraît le plus susceptible d'apporter, dans un avenir plus ou moins lointain, aux problèmes bretons leurs solutions :

(Jean LECANUET ?)

36

CONSEIL NATIONAL 1965 DU M O B

28 Novembre 1965 à ST-BRIEUC

Schéma de travail de la COMMISSION "PRESSE"

NOTE - Les membres du comité Rédactionnel de l'AVENIR, c'est-à-dire les collaborateurs du journal ayant répondu au questionnaire adressé par le Rédacteur en Chef au mois d'Aout sont seuls habilités à participer aux travaux. Les autres camarades ayant une critique, remarque ou suggestion à formuler concernant le journal peuvent le faire par l'intermédiaire d'un membre du comité rédactionnel.

10 H 30 : Ouverture des travaux. Président : L. RAOUL. Nomination d'un secrétaire de séance.

- Examen rapide de la situation financière de l'AVENIR. Cette situation sera étudiée en détail par la commission financement - Moyens de remédier à cet état de chose. Prospection de nouveaux abonnés, de publicités nouvelles. Création et surveillance des dépôts.
- Examen rapide de l'organisation matérielle du journal. Responsabilités respectives de St-Brieuc et de Brest.
- Organisation rédactionnelle de l'AVENIR ; étude de la nouvelle formule proposée par RAOUL dans le dernier numéro du Pionnier. Adoption, modification ou rejet. Nominations officielles de responsables de chroniques. Création de Comités Rédactionnels locaux.
- Etude de la ligne suivie actuellement par l'AVENIR ; Interventions diverses. Modification à apporter.

12 H 30 - Fin des travaux.

COMMISSION STRUCTURATION

Plan de travail

Responsable de Commission : Tugdual K. LVEZ

Membres : Jean OLLIVIER, Jean MOIGN, Pol. LE DORE

1 - AVIS SUR LE PLAN DE STRUCTURATION : (Cf. "Pionnier" N°4 Janvier 1965)

- 1°- Le "Service Breton" ("Pionnier" N°7, N.S. Octobre 1965)
- 2°- La distinction Adhérent-Militant;
- 3°- La section;
- 4°- La fédération;
 - A) Avis, critiques, suggestions;
 - B) Amendements.

2 - AU NIVEAU DU COMITE DIRECTEUR : Proposition de modification partielle du Plan de structuration.

- A) Le Comité Directeur comprend : Un bureau exécutif de 8 membres hiérarchisé ("gouvernement" du Parti) comprenant les postes suivants : (1) Président, (2) (ou Secrétaire Général); (2) Vice-Président Politique (ou Secrétaire Général adjoint politique); (3) Vice-Président aux affaires intérieures (ou Chef du service intérieur); (4) Vice-Président à la propagande (ou Chef du Service Propagande); (5) Secrétaire général administratif (ou chef du Service administration); (6) Directeur du Journal (ou chef du service information); (7) Chargé des relations extérieures (ou Chef du Service Relations extérieures); (8) Chargé des affaires étrangères (ou chef du service affaires étrangères).

- Un CONSEIL SUPERIEUR composé de :

- 8 membres élus par le Congrès, faisant fonction de suppléants pour le bureau Exécutif et chargés de la direction d'une commission nationale;
- 7 responsables des fédérations, élus;
- un certain nombre (5 à 10) de membres nommés par le BEX à un poste de Responsable national ou de Président de commission.

Le Conseil Supérieur, "Chambre de réflexion du MOB" se réunit deux fois par an avec le Bureau Exécutif.

B) Le pouvoir est personnalisé entre les mains du Président ou Secrétaire Général, qui choisit une équipe de dirigeants qualifiés, ses collaborateurs du Bureau Exécutif.

Elections :

L'élection se fait à un poste (compétence), à la proportionnelle (seuls votent les militants présents), soit par candidature individuelle (sauf au poste de Président ou Secrétaire Général car celui-ci doit commander avec une équipe soudée de camarades; entente, collaboration, unité de vue), soit par liste.

Chaque candidat (ayant préalablement l'investiture de sa Fédération) est secondé par un suppléant (soit 16 personnes à élire); les 8 suppléants forment une réserve pour le Président, afin de pourvoir à un remplacement éventuel du titulaire si celui-ci vient à faillir à sa tâche, pour quelle que raison que ce soit (difficultés personnelles, mauvais esprit, maladie, manque de dynamisme, accident, etc.). Ils sont tenus au courant de l'activité du Bureau Exécutif par l'envoi des procès-verbaux de réunions et sont chargés d'une Responsabilité ou d'une Commission Nationales.

3) APPLICATION :

- a) Aux niveaux section et fédération: immédiatement après le C.N et progressivement suivant les possibilités.
- 1- Distinction adhérent-militant applicable directement;
 - 2- Organisation du "service breton" par Section (1 responsable) et nomination d'un resp. de fédération (cf rapport de stage de Moréac);
 - 3 - Organisation des sections selon le plan de structuration, progressivement;
 - 4- Affermissement du bureau de Fédération en place, rôle réel, fonctionnement (rapport mensuel au resp. eff. Intér.).
- b) Au niveau du C.D.: décisions applicables immédiatement s'il est possible :
- Elections du B.Ex. par liste. Soit 16 personnes à élire, 8 titulaires et 8 suppléants.
- Chaque tête de liste expose son programme, présente ses collaborateurs, leur méthode collective de travail.

4. - ADOPTION PAR LE CONSEIL NATIONAL :

Lecture, rapport par le Responsable de Commission, vote.

(La remise en forme générale définitive étant confiée au responsable Structuration et à ses Adjoints).

SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DE LA PROPAGANDE

I - Ce que nous voulons diffuser : Ce sont les principes généraux d'action et le plan général d'action; ils sont arrêtés chaque début d'année par le C.D.

II - Comment les diffuser :

- profiter des rassemblements de masse,
- suivre et utiliser l'actualité,
- différencier la propagande suivant les milieux,
- mettre en place une organisation.

III - Organisation :

A - Fédérale :

- un responsable fédéral,
- diviser la Fédération en secteurs,
- objectifs immédiats :
 - 1°) création de dépôts de l'Avenir dans chaque centre de secteur;
 - 2°) visites à domicile des adhérents, abonnés, sympathisants.
 - 3°) Trouver des correspondants pour l'actualité économique, sociale et politique.

B - Réseau d'information sur l'actualité :

Il comprend :

- des correspondants permettent de dresser une carte météorologique de l'actualité sociale, économique et politique.
- le service qui centralise, classe et fait la synthèse des événements;
- le service qui centralise, classe et fait la synthèse des coupures de journaux d'opinion.

C - La commission centrale de propagande :

Elle comprend :

1. le responsable à la propagande. - 2. à l'action.
3. au matériel et aux finances. 4. à l'actualité. -
5. à l'édition. - 6. à la presse.

ANNEXE AU SCHEMA PROPAGANDE

I - Les plans de travail ont été diffusés dans toutes les Fédérations, à tous les cadres.

II - Au cours de cette année, nous sommes intervenus le plus possible lors des agitations sociales; Benignot, l'Île Longue, Guingamp, etc.. En 1966, la propagande devra profiter au maximum des rassemblements de masse pour se faire connaître et faire connaître les problèmes bretons; Guingamp, les manifestations aux stades à Rennes et à Paris devront être des phénomènes fréquents. Il faudra, de plus en plus, différencier notre propagande pour essayer d'implanter le MOB dans les milieux ouvriers, paysans, jeunes (collèges, etc)

III-

A - Sur le plan fédéral, il est nécessaire de tenir compte de la faiblesse de certaines fédérations, aussi les objectifs immédiats sont-ils limités mais, une fois mise en place, cette organisation principale ne doit plus être remise en question. La création de dépôts ne présente pas de difficultés, il faut qu'ils soient suivis. Les visites à domicile sont très importantes: elles permettent de garder le contact avec les adhérents non militants, de recruter des adhérents démoralisés, de faire franchir le pas à des hésitants et il ne faut pas perdre de vue l'avantage financier que l'on peut en tirer.

Il est indispensable d'étendre notre réseau d'information, nous devrions arriver, c'est peut-être loin mais ce doit être notre but, à connaître toutes les situations: sociale, économique et politique de chaque secteur et intervenir très souvent. Il faut habituer les gens à attendre notre position sur tous les problèmes.

B - Ce réseau est tout juste en place, il reste à l'étoffer, le faire fonctionner et l'utiliser. S'il marche bien, nous aurons entre les mains un instrument très efficace. Dès qu'il aura pris de l'ampleur, il faudra revoir sa formule en décentralisant au niveau de fédérations, étant donné que nous sommes tous des bénévoles. Mais, malheureusement, nous n'en sommes pas là ..

C - La commission est chargée de coordonner l'action des fédérations et comités locaux, elle doit susciter des suggestions et critiques et donner des consignes. Elle devra s'attacher des spécialistes qui auront à étudier tous les aspects de la propagande moderne sur le plan de l'action, théorie propagande pure, sondage d'opinion, formation des propagandistes.

Jusqu'ici toutes les suggestions ont été étudiées, il a été répondu à toutes les lettres; cela représente un gros travail qui devra maintenant être rentabilisé, si chacun, à tous les niveaux, remplit ses engagements. G. LEROUX

le MOB,
réuni en Conseil National le
28-11-65 dans la Maison du Peuple
à St Brieuc,

- constatant que M. Lecarnuet
s'est déclaré partisan :

- de la création progressive de
parlements régionaux avec exécutif
et président démocratiquement élus,
- de la suppression des préfets,
- de la création de conseils éco-
nomiques et sociaux régionaux,
- d'une organisation fédérale de
l'Europe.

Demande à ses adhérents
et fait appel au peuple breton, pour
qu'un vote d'ensemble de la Bretagne
viennne soutenir cette position des
candidat Jean Lecarnuet à la
présidence de la République.

le NPB

réuni en Conseil National le
28-11-65 dans la Maison du Peuple
à St Brieux,

- se félicite de l'approbation sans réserve que M. Marciilhacq a apportée aux diverses options du NPB,
- le remercie des engagements écrits qu'il a pris à son égard,
- regrette qu'il paraisse exclu que sa candidature le place en seconde position et constatant que le but essentiel est de faire échec à la candidature du Général de Gaulle,

Décide, dans un souci d'efficacité politique, de demander à ses adhérents de voter pour M. Lecarnuet, le candidat de l'opposition qui rassemble le plus de chances et se rapproche le plus des ~~ses~~ options du NPB.

28-11-1965

M.O.B.

AFFAIRES INTERIEURES

Responsable Adjoint
Tugdual KALVEZ
29, chaussée de la
Madeleine _ NANTES _

—§—

Commissions intéressées

JEUNES
FORMATION

A F F A I T

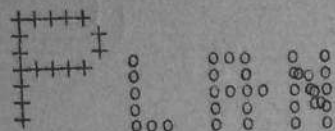
D U

S T A C E

D' E T E

•

————(MOREAC , Mor-Bihan)————

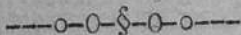


DU RAPPORT



I. <u>RAPPORT CRITIQUE D'ENSEMBLE SUR LE STAGE :</u>	(3-10)
A <u>Rapport général d'activité, par Tugdual KALVEZ</u>	(3-9)
1°- L'assistance au Stage	5
2°- Bilan du questionnaire d'inscription	6
3°- Synthèse du questionnaire de fin de Stage	6-9
B <u>Rapport d'intendance, par Klaod PAKET</u>	10
2. <u>FICHES ETABLIES AU STAGE :</u>	(II-24)
La méthode du carrefour	II
1- Le militant du M.O.B.	12
2- Nécessité et modalités des groupes de protection	13
3- Le rôle des femmes dans un parti politique	14-16
4- La méthode du sondage d'opinion en milieu rural	17-18
5- Bilan des contacts avec la population rurale de Moréac	19-20
6- L'action en vue d'une implantation locale	21
6bis- Les modalités de toute action (ou l'action au niveau de l'exécutant)	23
7- Place et rôle des jeunes dans le M.O.B. (le "SERVICE BRETON")	22-23
8- Politique et économie	24

(Toutes les fiches établies au Stage ont été revues et améliorées par le Directeur-Adjoint qui a entièrement établi la dernière.)



M . O . B .

CAMP D'ETE DE MOREAC

---(23 août-28 août)---

DIRECTEUR : Pol LE DORE, Responsable National de la Formation et de la Commission Doctrinale
 Directeur-Adjoint : Tugdual KALVEZ
 Intendant : Klaod PAKET

Activités : Formation intellectuelle et psychologique surtout, pratique et physique secondairement .

dans les réponses des stagiaires aux questionnaires . D'autres militants m'ont écrit dans ce sens : " Un druez om eveljust ne responten ket muioc'h deoc'h ", " Je comprends parfaitement ta réaction devant l'inertie des comités locaux (inertie et négligence ", " Une telle apathie de la part de prétendus militants est attristante "... Nous avons traîné tout le long du stage les conséquences de l'organisation tardive et de l'indiscipline . Mais, désormais, qu'on se dise bien qu'il ne suffira plus de parler d'organisation et de discipline ; nous les voulons en actes !

Le Stage I 966

Quelles qu'aient été nos difficultés, nous avons retiré de ce stage beaucoup d'enseignements . Part de ces connaissances, nous commençons sans tarder la préparation du stage de l'an prochain . Nous tenons à associer les sections à notre travail ; toutes les suggestions, notamment celles concernant les questions I-2-3-I3-I4-I5-I6 du questionnaire de fin de stage ci-après, seront les bien-venues . Nous les avertissons, par ailleurs, qu'il leur faut songer dès maintenant aux militants qu'elles y enverront ; chaque Fédération sera tenue d'y déléguer de 5 à 10 militants et de nous en fournir en temps utile la liste détaillée . Tout manquement serait sans excuse et appellerait des sanctions ...

Problèmes des "Jeunes"

Vous trouverez dans la deuxième partie de ce Rapport, une fiche consacrée aux problèmes des "Jeunes" dans le Parti . Certes, il n'y a là qu'une approche positive du problème et il convient de l'étudier encore sérieusement . Je voudrais, cependant, que des expériences concrètes soient tentées dans le sens défini, les études poursuivies et les conclusions mises en commun . En conséquence, un Responsable Jeunes sera nommé dans chaque Section (là où ce sera possible) et nous désignerons un Responsable Jeunes par Fédération, afin de structurer la Commission . Dès que le C.D. aura pris position sur la proposition de créer le " SERVICE BRETON ", nous verrons les aménagements qu'il y aura lieu d'y apporter .

La Formation

Enfin, nous voulons organiser rationnellement la Formation . Pour cela, il nous faut disposer d'un Responsable par Fédération ainsi que de la liste des conférenciers ou moniteurs éventuels de votre région, avec ses possibilités de déplacement et les sujets de sa compétence . Par ailleurs, nous vous consulterons bientôt pour l'organisation de journées ou week-ends de formation ... Les Sections qui le peuvent désigneront également un Responsable de la formation qui pourrait cumuler avec la fonction de Responsable Jeunes ...

L'organisation efficace de la Formation et des Jeunes nous permettra de reprendre le M.O.B. par la base, en créant le type de militant dont nous avons besoin, avec lequel nous marcherons avec certitude vers la réalisation d'une Bretagne Nouvelle !

Tugdual KALVEZ

Adjoint aux Affaires Intérieures

Responsable Jeunes

Directeur-Adjoint du Camp 1965

Ordre d'inscription	Age	Niveau d'étude ou métier	Ville	Fédération	Présence totale	Arrivé le Dimanche (prévu)
I	22	2e année de licence	Nantes	44	3	excusé
3	17	Ier bac.	Paris	75	6	D
4	28	Institutrice	Sucé	44	6	D
5	19	2e bac.	St-Brieuc	22	6	D
6	23	élèveur	Ste-Anne/Vilaine	35	1 1/2	-
7	22	Ière année capacité	Nantes	44	6	D
8	26	Secrétaire	Cognac	44	6	excusée
9	27	Ingénieur	St-Malo	35	3	excusé
II	19	2e bac.	Ancenis	44	6	D
II	48	dessinateur publicit.	Les Sables d'Olonne	44	6	excusé
III	21	Ier bac.	Guiscriff	29S	6	-
II	28	V.R.P.	Marseille	France	I	excusé
II	40	V.R.P.	Rennes	35	5/2	excusé
Absents	2	Ier bac.	Nantes	44	absence	excusée
	IO	Serrurier	St-Malo	35	" non	excusée
	I4	Lieutenant long cours	Nantes	44	"	excusée
	I5	(fiche non parvenue)	Rennes	35	" non	excusée
	I8	(fiche non parvenue)	Quimper	29S	" non	excusée
TOTAL	350	étudiants = 6 secteur primaire = I secteur secondaire = I secteur tertiaire = 0	44 = 6 ; 75 = I ; 29N = 0 35 = 3 ; 29S = I ; 56 = 0 22 = I ; Pr. = I ;		60	5
Moyenne	27				4 1/2	5/13

0
0
0
0

REMARQUES

1. Les résultats du tableau ci-dessus portent uniquement sur les présents au stage, non sur les inscrits. Il y avait trop peu de monde à y participer : 13 militants (dont 2 jeunes filles), alors que nous avons un besoin urgent de cadres nouveaux.

2. Certains anciens militants de l'Em-sav (40 & 48 ans) n'ont pas hésité à venir à ce stage se perfectionner et retrouver la ligne actuelle du Mouvement.

3. Peu d'agriculteurs et d'ouvriers. Est-ce en raison de la saison, des vacances, du petit nombre de ceux-ci dans le M.O.B. ?

4. La présence des "Fédé." semble traduire leur réalité. Il est anormal qu'ayant demandé 10 stagiaires certains n'aient pas envoyé 1 membre.

5. Bien qu'il ne soit pas possible de faire des statistiques sur ce tableau, il apparaît néanmoins que les stagiaires sont des militants disciplinés ce qu'ils confirmeront ; on aimerait pouvoir en dire autant de tous les militants et cadres.

Discussion : - Moréac lieu intéressant ;
 - Monter un "point fixe" à Gourin ("Auberge MOB") ;
 - Changer de lieu en raison du contact intéressant avec la population .

3. DATES : peu importe (étudiants) = 3 ; bonne époque (2e quinzaine d'août) = 2 ;
 juillet ou septembre = 1 ; 1ère ou 2e semaine de septembre = 1
 (agriculteur)

Discussion : - difficulté de faire le stage avant avant en raison des autres stages bretons ; reste libre : 2e quinzaine d'août et septembre ;
 - étudiants, en septembre, préparation de la 2e session d'examens ;
 - agriculteurs : le moins mal, dernière semaine d'août .

4. ATMOSPHERE : sympathique et bretonne = 7 ; bons moments de détente = 3
 excellente camaraderie = 4 ; grand sérieux au travail = 2
 ambiance excellente = 3 ; sens de l'humour = 1
 plus grande déférence à l'égard des chefs souhaitable = 1
 manque de danses bretonnes = 1
 chanter plus en breton en pays bretonnant = 1

Discussion : - atmosphère excellente ; nécessité d'augmenter la discipline ;
 - chaque militant devrait se faire un devoir de connaître au moins trois chants en breton
 - en pays gallo, le chant est aussi une manière de faire le peuple se retrouver .

(Note : le temps nous a manqué pour aborder en discussion les autres points du questionnaire)

5. PROGRAMME :

a)- MATIERES :	b)- ACTIVITES :
bien choisies, très intéressantes = 6	bien étudiées, vastes, diverses = 5
débats à condenser dans le temps = 1	pas assez d'activités pratiques = 2
manque d'éclaircissements sur les grands problèmes politiques = 1	excellents contacts avec la population, trop limités = 2
pas de formation culturelle = 1	trop théoriques = 2
matières trop dispersées = 1	séances pratiques excellentes = 1

c)- EMPLOI DU TEMPS :

bien agencé = 5 ;	retard pris tous les matins = 1
manque de rigidité dans l'application = 2 ;	travailler plus tard le soir = 1
pas de détente assez longues = 2 ;	certaines conférences ou discussions trop longues = 1

6. NIVEAU :

• <u>suffisant</u> = 9	: trop élevé en ce qui concerne le carrefour "économie et politique" = 1 pour ouvriers et agriculteurs = 1 (avis d'un étudiant)
" en économie et politique = 1	
• <u>insuffisant</u> en économie = 1	
" / propagande concrète = 1	
" / formation physique = 1	

7. QUE pensez-vous avoir retiré du SPAGE ?

conviction de l'unité d'esprit du MOB et d'appartenir à un Parti du moral = 3 ;	la conviction de mon rôle à jouer et la connaissance de mes possibilités = 1
des connaissances générales = 2 ;	des idées pour l'action = 1
l'habitude du carrefour de l'assurance = 1 ;	la conviction de la nécessité et de l'importance de la discipline = 1
formation en économie = 1 ;	une meilleure connaissance du MOB = 1

8. COMPARAISON avec d'autres stages :

- a)- M.O.B. :
supérieur à celui de 1964 en tout point (sauf celui du nombre d'orateurs) = I
organisation supérieure à celui de 1964 = I
- b)- Kendalc'h :
aussi sympathique, actif, intéressant (mais moins de participants) = I
aussi sérieux, ambiance et camaraderie, esprit breton aussi bons que le
stage Kendalc'h 2e degré 1965 = I
- c)- autre :
pas fait d'autre que Kendalc'h = 3 ; plus constructif, ambiance et organi-
n'ai jamais suivi de stage avant sation meilleures qu'un camp-travail
celui-ci = 2 ; SCI = I
soutient sans difficulté la com-
paraison avec n'importe quel
autre = I ;

9. DISCIPLINE :

- nécessité d'une auto-discipline = 3 ; assez bonne = I
fut pratiquement inexistante = 2 ; très satisfaisante et adaptée = I
aurait été trop lâche pour un pas assez rigoureuse = I
groupe plus important = I ;
progrès très net sur 1964 = I ;
suivie quand des ordres précis aspiration pour l'an prochain à une
ont été donnés = I ; discipline souple et ferme = I
a manqué à certains moments = I ;

10. DIRECTION :

- bonne, se complète, compétente = 7 ; le Directeur ~~est~~ se faire respecter
très sympathique = 2 ; tout en étant sympathique = I
à conserver = I ; le Directeur manque un peu de fermeté = I
aurait dû être la première (et non le Directeur-Adjoint a supplé au man-
la 2e) arrivée = I ; que de fermeté du Directeur, sans heur-
demande à être perçue plus ter les militants et avec bonne humeur = I
clairement = I ;

11. CONDITIONS MATERIELLES :

- a)- aspects généraux :
très bonnes = 6 ;
il faudrait que le camp soit
installé avant l'arrivée des
militants = 3 ;
manque de matériel : bols, lou-
che, petites cuillères, poste
de toilette, douches, ... = 2 ;
satisfaisante vu les difficul-
tés = I ;
certains lits à mettre en état = I ;
- b)- Intendance :
parfaite, nourriture excellente = 7
dévouement de l'Intendant remar-
quable = I
Intendant pas assez respecté par
certains = I
manque d'ordre à la cuisine = I

12. AUTRES CRITIQUES :

- pas assez de culture nationaliste = I
de préférence et si possible, lieu du stage ailleurs que dans une
école confessionnelle = I

B. SUGGESTIONS pour le STAGE 66 :

13. SUGGESTIONS pour l'an prochain :

- discipline plus stricte = 5 ; organiser des stages par degré = I
organisation du stage et sondages activités plus nombreuses = I
longtemps à l'avance = 4 ; faire suivre chaque conférence d'un
donner l'ordre aux militants d'as- exercice pratique = I
sister au stage = 2 ; organiser une campagne de propagande = I
respect de l'emploi du temps = 2 ; organiser une réunion publique = I

avoir terrain de sport ou champ intendance renforcée par une ou deux = I
 près du camp = I ; personnes = I
 plus de détente, de distractions = I ; tenir compte des suggestions de chacun = I

I4. Devons-nous organiser deux stages l'an prochain ?

A. Faire deux stages d'été = 9 ; B. Intéressé par un stage à prédominance :
 par degré = I ; pratique = 6
 séparés par 3 mois = I ; théorique = 5
 à la suite = I ; physique = 4
 Allonger le stage au lieu d'en faire deux = 3 ;

NOTE : Autre possibilité : organiser un stage comprenant 2 groupes de stagiaires ayant en commun le pratique et le divertissement, se séparant en ateliers physique ou théorique, Prédominance donnée à l'aspect pratique dans la perspective de formation de cadres moyens.

C. Questions diverses :

I5. Comment concevez-vous la FORMATION ?

doit viser à faire des militants nécessité de plus d'endoctrinement, de
 de choc = I ; discipline, d'un cérémonial, du sens de
 étape indispensable pour l'effi- la hiérarchie = I
 cacité de l'action = I ; par degrés, liant la pratique au théori-
 conférence par 1 orateur compé- que : 1er degré= surtout pratique ;
 tent, suivie d'un questionnaire 2e degré= théorique autant que
 ou débat avec sa participation, pratique ;
 aboutissant à un exercice pratique=I ; 3e degré= plus théorique = I
 doit viser un but précis, une (et camps spécialisés théoriques ou
 application immédiate = I ; physiques)
 en plus des stages d'été, Week-
 ends de formation, parrainage in-
 dividuel, conférences dans cha-
 que section = I ;

I6. Pensez-vous que les JEUNES ont des problèmes particuliers au sein du M.O.B. ?

OUI : discipline et formation = 4 ; NON : ont tendance à s'en créer = I
 difficulté pour agir (fa-
 mille, études) = 2 ; Problème résolu :
 leur rôle, leur action ? = I ; conclusion satisfaisante apportée
 par ce stage (Service Breton) = 2

Divers :

doivent se sentir dirigés et formation: aucune différence avec
 nécessaires au Mouvement par les "adultes" = I
 le développement du Service nécessité de stages accélérés abor-
 Breton (formation, promotion, dis- dant les questions primordiales = I
 cipline de parti, militantisme) = I ;

I8. OBSERVATIONS :

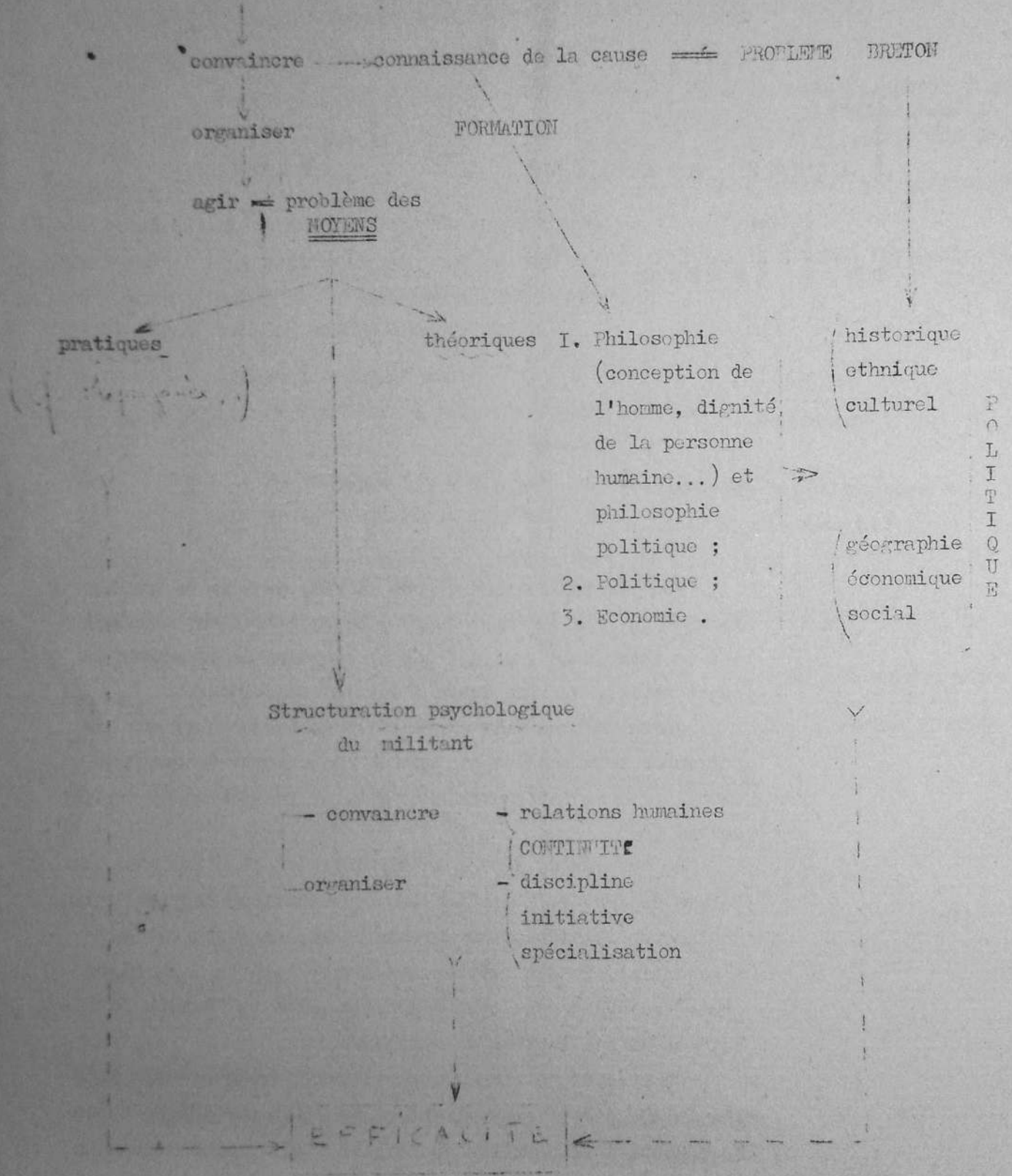
plus tard, lorsque le temps aura
 décanté mes impressions = 2 ; camp très valable, tâcherai d'y faire
 le C.D. pourrait-il communiquer son venir d'autres jeunes l'année prochaine = I
 propre avis sur l'efficacité du
 stage ? = I ;

I7. AUTRES SUGGESTIONS :

chaque Fédération être représentée augmenter le nombre des crateurs exté-
 par au moins un membre = I ; rieurs au stage (ex. Ab. Bourdellès!, ...) = I
 stage meilleur qu'un Congrès pour préparer dès septembre le prochain
 soulever des problèmes, rechercher camp d'été et obtenir au plus tard
 des solutions = I ; pour Noël les inscriptions des mili-
 tants = I.

Qu'est-ce que le MILITANT du M.O.B. ? -12-

Le MILITANT veut promouvoir une DOCTRINE Parti



I. Assurer la PRESENCE du M.O.B. dans toutes les manifestations :

PRESENCE = tracts + I banderolle (ou I pancarte) + I drapeau

Pourquoi I seule banderolle ? - Présence assurée, mais "discrète" ; seuls les Mouvements faibles remplacent le nombre de militants par celui des pancartes ;
- protection plus facile (nb. protecteurs)

Problèmes :

- a)- tenue simple et anonyme (pas de col-cravatte, ni d'uniforme) ;
- b)- encadrer tout porteur de pancarte ou banderolle ou drapeau par des "protecteurs" ;
- c)- les protecteurs ne doivent pas porter d'insigne ;
- d)- motion M.O.B. lue par un type du M.O.B.

PROTECTION : (pendant la manifestation)

1°) Personnel = I- Veilleurs ; rôle = - danger à évaluer (origine ;
- décision ; (importance ;

2- Porteurs ; (I autour de chaque porteur ;

3- Protecteurs en 3 groupes : (I en arrière (= réserve) ;

2°) Tactique = Chaque porteur est entouré de 5 protecteurs ;
en arrière se trouve le groupe d'appui .

- rôle du protecteur = empêcher tout "provocateur" d'atteindre les porteurs (les écarter fermement, mais sans "cogner") ;

Si provocation : sortir les provocateurs de la manifestation et, là, les réduire ;

à ce moment, les porteurs étant dégarnis, le groupe d'appui se porte, alors, à leur hauteur ;

Si cas désespéré, ne pas fuir, sacrifier la banderolle s'il le faut .

Note : - Ne jamais cogner sur un flic ;
- ne pas avoir de psychose de la bagarre .

2. SECTION SPECIALE :

- Protecteurs sélectionnés (volontaires) ;

- moniteurs compétents :

a)- self-défense (personnelle) ;

b)- tactique (défense en groupe) ;

- utilité des clubs privés de sports de combat .

3. ACTUELLEMENT, { ne pas chercher à encadrer les manifestations ;
{ ne pas se contenter de faire acte de présence ;

mais PARTICIPER aux manifestations :

Faire admettre le M.O.B. au rôle de participant

(d'où: rôle des mobistes dans les syndicats...).

DANS UN PARTI POLITIQUE

-----§-----

I. PEU DE FEMMES AU M.O.B. :

Y en a-t-il moins au M.O.B. que dans les autres partis politiques ?

Breton : UDB, pratiquement zéro ;

Français : P.C.F. = sections féminines (=militantes ; ex.: U.F.F.) ;

P.S.U., S.F.I.O. = actives ;

Droite = rôle mineur .

Pourquoi ?

- a)- Les femmes pensent généralement en "France" que la politique ne les concerne pas . Cause : latinisation de la conception celtique de la femme et de son rôle dans la vie publique . Conséquences négatives possibles contre le mari .
- b)- La psychologie féminine porterait la femme à fuir certaines responsabilités publiques et à se tourner de préférence vers son domaine privé, familial .
- c)- Le M.O.B. n'a jamais pratiqué de politique "féministe" .

2. MOYENS D'AMENER DES FEMMES AU M.O.B. :

- 1. Chronique féminine dans le journal ;
- 2. Participation de la femme à la commission de propagande (...)
- 3. Rappel aux militantes de ne pas négliger leur action de recrutement féminin ;
- 4. Mettre une femme à un poste de responsabilité en vue ;
- 5. Faire prendre la parole à une femme à un Congrès, meeting, etc ...

3. ROLE DE LA FEMME :

La femme vote, elle ne peut échapper à la politique ;
nécessité d'une formation politique (Cf. I. a) .

A. LA JEUNE FILLE :

- Principe général : tenir compte de ses capacités intellectuelles et physiques et de ses goûts, plus que de sa situation de femme .
- En pratique : les nécessités et les difficultés du combat politique l'emportent sur le principe .

Discussion = ici, deux thèses s'affrontent ; la seconde semble plus réaliste et, en tout cas, la plus féconde .

1°)- Les "féministes" : la femme n'a aucun rôle particulier à jouer ; elle est à même de remplir les mêmes fonctions que l'homme...

2°)- Les "égalitaristes" : Le problème ne se pose pas sur le plan de l'égalité de droit ni de fait, mais sur celui des aptitudes physiques et intellectuelles en face du combat politique et de ses difficultés .

- La femme, de part sa physiologie, son sens du concret, de la variabilité de son humeur, de la passion qu'elle met dans tout ce qu'elle entreprend,... a peu d'aptitude au commandement, par exemple, et seules des femmes exceptionnelles peuvent y prétendre . D'autre part, on ne pourra le plus souvent demander à une femme de faire partie d'une section de protection ... Elle a un rôle personnel et essentiel à jouer dans le combat politique ; elle doit elle-même définir la place qu'elle entend y prendre et y tenir .

- Propositions : a)- activités : secrétariat ; formation ; propagande ; étude

(problèmes féminins, la femme dans la Bretagne future, la femme du militant,...) ; problèmes pratiques, etc.
b)- formation : la jeune fille militante (rôle), la future épouse du militant (préparation),...

- Suggestion : Des Sections Féminines peuvent amener des femmes au Mouvement...

B. LA FEMME MARIÉE : (partie traitée par une stagiaire)

1° Mariée sans enfant :

Se marier de préférence avec un Breton et vivre en breton .
Action de soutien et d'encouragement du mari militant ; elle lui crée les conditions familiales propres à lui permettre de militer efficacement, tout en ayant une vie de famille normale .
Elle participe toujours à la vie du Mouvement par sa cotisation, la lecture ou même la rédaction du journal, l'étude, la préparation de l'action,...

2° Mère de famille :

En plus du paragraphe ci-dessus qu'elle aménage dans la mesure de ses possibilités, elle élève ses enfants dans l'amour de la Bretagne . Pour cela, elle crée le climat favorable : chants, légendes, histoire de Bretagne, meubles, habillement, nourriture, arts, ...
Elle leur donne un équilibre de la personnalité bretonne .
Elle donne l'exemple de l'action à ses enfants, par exemple, en faisant des réunions avec des amis, au cours desquelles elle fait connaître la Bretagne, ses problèmes, ses espoirs, ...

3° Enfants adultes

Lorsque les enfants ont grandi, elle reprend son rôle actif dans le Mouvement . Elle est, alors, à même de le jouer plus efficacement, grâce à l'équilibre atteint, à l'expérience et à la maturité acquises .
Mais, en définitive, sa fonction **s o c i a l e** essentielle est son rôle dans la famille .

-----o-----

- NOTE : Afin d'élargir ce dossier sur le rôle et la place de la femme dans l'Emsav, j'incorpore ci-après un projet de Commissions Féminines que j'ai réalisé en octobre 1961 et repris dans "Le Pionnier", n°2, première série, avril 1963 .
Il ouvre des perspectives d'action .
Nous aimerions voir lui donner une suite pratique ...

T.K.

----- RAPPORT PREPARATOIRE A LA CREATION DE -----
COMMISSIONS FEMINIENES -

I COMMISSIONS FEMINIENES, Pourquoi ? Parce qu'il faut prendre en main la vie totale de la Bretagne, organiser, construire .

Or, il y a peu de militantes au M.O.B. Pourquoi ?

- parce que le M.O.B. ne s'est pas encore soucié de chercher une action multiple sur tous les plans et n'a pu promouvoir différents modes parallèles d'action sur tel ou tel de ces plans ;
- parce que les militantes ne trouvent pas l'occasion de traiter, en plus des questions générales bretonnes, des problèmes particuliers qui les préoccupent, et, de ce fait, ne se sentent pas directement appelées à s'engager dans le relèvement de la Bretagne puisqu'on ne leur fait pas appel, puisqu'on ne leur donne pas LEUR point d'action .

Etant donné le rôle important de la femme au foyer (éducation des enfants, atmosphère familiale,...) comme les problèmes cruciaux de la promotion sociale féminine, de l'émigration, etc, il importe de créer de telles commissions d'études, de formation et d'action .

2 ACTIVITES DES COMMISSIONS FEMINIENES :

- A_ Participer à la vie administrative et militante du Comité local : dactylographie, travaux de bureau, confection d'affiches manuscrites, de pochoirs, distribution de tracts, achat de matériel, suggestions, recrutement (abonnements, adhésions), entretien et aménagement du local, etc.
- B_ Solution des problèmes de la vie militante féminine :
 - place, rôle des éléments féminins au sein des Comités locaux ;
 - difficultés de recrutement féminin ;
 - rôle de la militante dans la Bretagne d'aujourd'hui ;
 - la femme du militant, etc ...
- C_ Etude des problèmes d'ordre social spécifiquement féminins : (enquêtes sociologiques, cours, colloques, etc.) L'émigration féminine, La promotion sociale des bretonnes émigrées, La situation de la jeune fille dans le monde rural, etc...
- D_ Information, action : résolutions, rapports, dossiers, prises de position (motions, communiqués), interventions auprès des pouvoirs publics comme des organismes privés, réunions d'information, voire manifestations, etc...

3 ORGANISATION :

A_ Commissions féminines locales :

Il existe une commission féminine par Comité local, dirigée par une Responsable aidée par une ou deux Responsables-Adjointes .

Les membres de la commission suivent les réunions régulières du Comité local . Ils se réunissent, par ailleurs, régulièrement, pour les problèmes de Commission .

La Responsable de Commission en réfère au Responsable du Comité local pour toute action . La Responsable de Commission est membre du "Conseil d'Administration" du Comité .

Les activités spécifiques de la Commission sont évidemment d'ordre local . S'il existe plusieurs Commissions Féminines locales dans le même Secteur ou dans une Fédération, elles ont avantage à se réunir de temps à autre, au moins une fois l'an .

B_ Commission féminine nationale :

Il n'existe qu'une Commission Féminine Nationale, formée par des délégués des Commissions locales et dirigée par une Responsable Nationale aidée de deux Adjointes .

Elle se réunit au moins une fois l'an, lors du Conseil annuel . Elle unit, relie les Commissions locales, rassemble les résultats, exécute la synthèse des différents travaux des Commissions locales, organise le travail de commission à l'échelon national, propose des sujets communs d'étude, etc...

La Responsable Nationale appartient au "Conseil d'Administration" du M.O.B.

Conclusion :

Ayant tracé une perspective, les intéressées doivent, maintenant, s'organiser elles-mêmes, comme elles l'entendent , et se redéfinir à partir de cette proposition première élémentaire .

NOTE : Depuis la rédaction de ce texte, le M.O.B. a heureusement évolué et il est donc nécessaire de repenser ladite Commission dans les termes du plan de Structuration .

1ère PARTIE

COMMENT ENVISAGER LE CONTACT AVEC UNE POPULATION RURALE
IGNORANTE DU PROBLEME BRETON ?

Aborder les 3 thèmes suivants :

1. Le contexte économique-social et ses problèmes (contexte local, régional);
2. Réaction aux problèmes en tant que Breton;
3. Réaction à un Mouvement politique Breton (niveau des solutions, M.O.B.) .

-----§-----

I CONTACT :

- A. L'abord : - ne pas brusquer (il s'agit de chercher à connaître le milieu, à le pénétrer ; donc viser à diminuer la méfiance) .
- s'intéresser à ce que l'homme du pays fait sur l'instant (avoir des bonbons avec soi pour donner à ses gosses) .
- B. Le dialogue : - Ne rien avoir d'officiel (n'avoir aucun papier dans la main, ne pas prendre de note devant les gens) . Faire connaître qui vous êtes : "venu pour connaître le pays" .
- Employer un langage simple .
- Il s'agit surtout de faire parler, relancer la conversation, l'orienter insensiblement vers les sujets de sa recherche .
- Utiliser les points communs éventuels trouvés avec l'interlocuteur (profession, souvenirs, voiture, école, régiment,...) pour rendre le dialogue plus naturel et libre, afin de permettre un échange sur les questions finales difficiles (politique)...
- C. Les sujets à aborder :
- a.- la culture et ses problèmes ; les difficultés d'exploitation, remboursement, modernisation, etc.
 - b.- la commercialisation des produits, les dettes, les crédits (habitation, modernisation technique), les voyages d'études (paysans hollandais),...
 - c.- l'esclavage du travail : loisirs, vacances, la situation de la femme ; l'éducation des enfants,...
 - d.- le syndicalisme, les manifestations, les résultats, les perspectives de l'avenir, la solution de leurs problèmes .
 - e.- les problèmes agricoles sont liés à tous ceux de la Bretagne (agriculture, pêche, industrie, artisanat, commerce,...) ; le C.E.L.I.B. ; vers une solution bretonne politique ; le M.O.B.

2 PERSONNALISER LES QUESTIONS :

A. Poser les questions sous forme vivante :

- Exemple à ne pas suivre : " Que pensez-vous du contexte économique-social dans la perspective du Ve plan, étant donné l'aspect conjectural donné au Marché Commun par les récentes conversations de Bruxelles ? " -SIC-
- Improviser ses questions : il n'y a pas d'ordre, la question à respecter :

- ce n'est pas un questionnaire, mais un dialogue !
- Pour aborder le plan politique, commencer par : " Vous ne croyez pas que le gouvernement devrait faire quelque chose ?..."

B. Vous êtes le M.O.B. : Lorsque vous arrivez à la "question" : " Vous ne croyez pas qu'une solution bretonne est possible..." et que vous introduisez le M.O.B. : " Connaissez-vous le M.O.B. ?... Je suis du M.O.B., etc", il faut absolument VIVRE, ÊTRE LE M.O.B. ! Ne pas simplement parler en son nom . Prendre le M.O.B. sur soi !

- " Nous sommes décidés (le dire!)..." . Le M.O.B. = des JEUNES (toujours bien vu, même si c'est avec un certain paternalisme) ; nous nous renseignons ; il y a des professeurs, des maires, etc... avec nous .
- Pour terminer, il ne faut pas demander à l'interlocuteur de prendre la responsabilité d'une opinion (M.O.B.,...), mais d'exprimer un sentiment vis-à-vis de vous (qui êtes le M.O.B.), jeune breton qui veut changer la situation ...

—§—

2ème PARTIE

COMPTE - RENDU ET ANALYSE DES RESULTATS D'UN SONDAGE d'OPINION

- I _ Après le sondage, effectué selon les données de la 1ère Partie de cette fiche, il s'agira de faire un compte-rendu détaillé du contact :
- a)- Le dialogue : l'acceptation ou le refus du dialogue, les sujets abordés, les réponses, l'accueil, les attitudes psychologiques en face des questions, de l'interlocuteur,...
 - b)- Notations extérieures au dialogue, mais le situant : date, lieu, circonstances, l'aspect de la maison (propreté, coquetterie, recherche...), les vêtements, les enfants, le langage (évaluation du niveau approximatif des études), l'actualité du moment si répercussions sur la pensée de l'interlocuteur, etc.
- 2 _ Il s'agira ensuite d'analyser les résultats du contact et d'en tirer une synthèse ainsi que les conséquences pratiques pour l'action qui devra suivre (!).

-----o-o-§-o-o-----

N
D
E

-----La fiche N° 5 est une mise en application des principes ci-dessus ;
les résultats obtenus ont permis d'en vérifier l'efficacité .

Nous ne donnerons ici qu'un compte-rendu très général permettant d'évaluer les résultats de la synthèse ci-après et des conclusions politiques qui en sont tirées .

--§--

- Le 25 août 1965, dans la campagne de MOREAC (à 4 Km. au Nord de Locminé, Morbihan) .
- Trois équipes de deux jeunes et une de trois ; en tout, 9 enquêteurs dont deux jeunes filles .
- 10 personnes contactées :
 - un homme d'environ 40 ans, d'allure jeune, ouvert, syndicaliste agricole, rencontré au champ ;
 - une femme d'environ 35 ans, très ouverte, ferme bien entretenue ;
 - un homme d'environ 35 ans, au champ, ouvrier agricole ;
 - un homme d'environ 50 ans, très méfiant, au champ, matériel ancien ;
 - un homme d'environ 60 ans, au champ, hostile à tout ;
 - un jeune couple (25 ans), sympathique, enthousiaste, au champ ;
 - trois hommes au battage dont le propriétaire de la batteuse .

En général, abord facile, interlocuteurs accueillants, acceptent le dialogue .

--- S Y N T H E S E ---

Cet échantillonnage est limité, bien sûr, mais les conversations ont permis d'avoir une vue assez complète de la situation de Moreac et nous a permis de tirer une typologie des attitudes psychologiques, au cours de la mise en commun . Cette typologie est contenue dans le schéma suivant . En voici le parcours discursif .

NOUS nos interlocuteurs ont manifesté une satisfaction générale avouée . Mais, celle-ci semble, en fait, superficielle ; ils sont inquiets au fond d'eux-mêmes, mais ont une conscience confuse des problèmes qui provoquent cette inquiétude en face de laquelle nous observons trois attitudes :

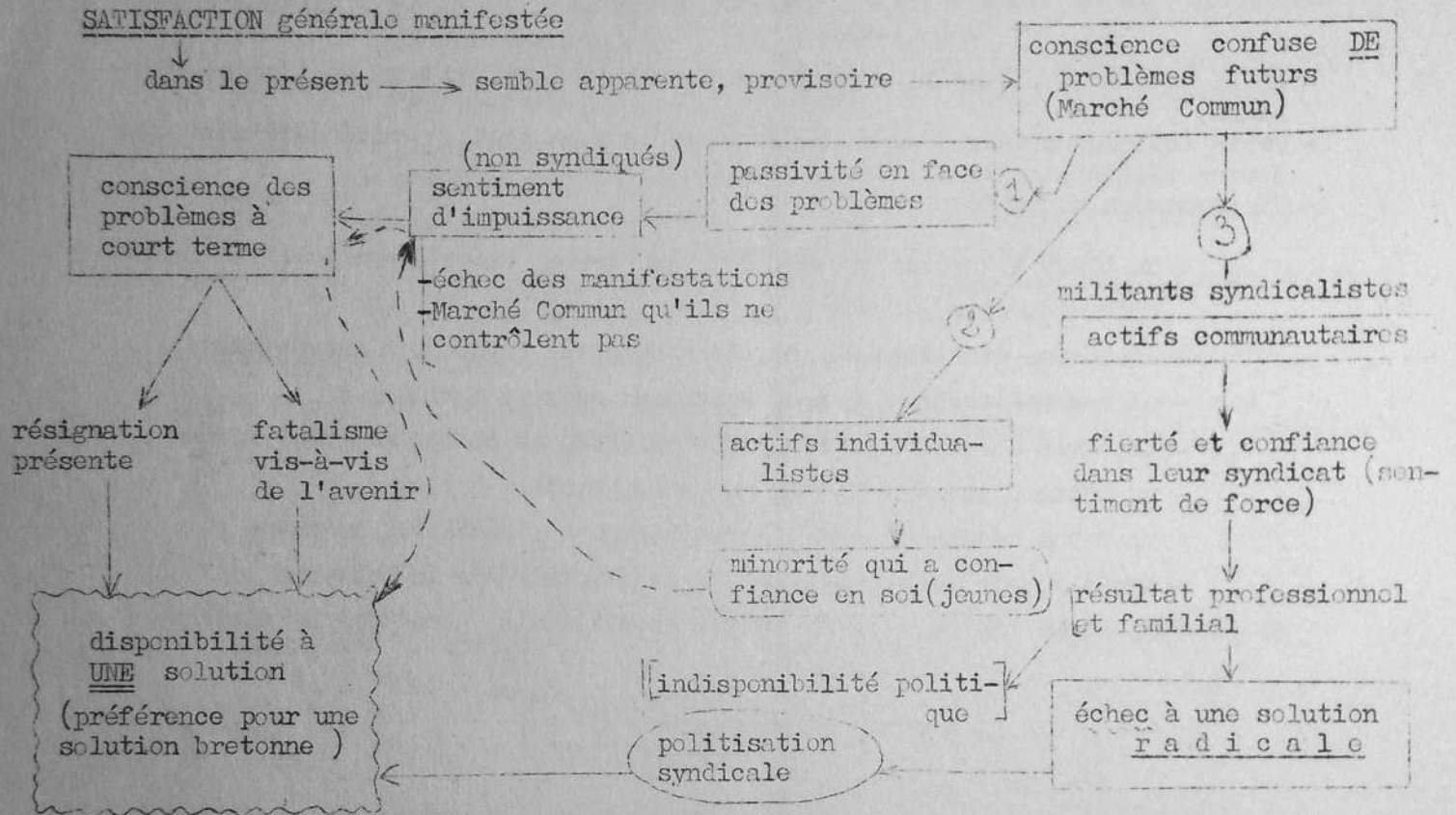
1. Les moins jeunes, les non-syndiqués, ceux qui ont le moins d'instruction et de moyens, sont passifs en face des problèmes . L'échec des manifestations syndicales passées, un Marché Commun qu'ils ne contrôlent pas, ... entraînent chez eux un sentiment d'impuissance . Ils n'ont d'ailleurs conscience des problèmes qu'à court terme ; de ce fait, soit qu'ils se résignent, soit qu'ils tombent dans le fatalisme . Ils restent disponibles à UNE solution, car ils n'en voient pas (solution à leurs problèmes), ils la préféreraient amenée par des Bretons .

2. Certains jeunes dynamiques, peu nombreux, ne s'avouent pas vaincus par les difficultés qu'ils cherchent à contourner . Ce sont des actifs individualistes ; ils s'en tirent . Mais, ils éprouvent, en dernière analyse, leur impuissance devant les conditions qui leur bouchent leur avenir dont ils ne voient pas toujours les prolongements, et sont également disponibles à UNE solution qu'eux aussi préféreraient bretonne .

3- Enfin, les syndicalistes militants ou actifs communautaires, ont confiance en leur syndicat et en sa force ; ils sont fiers de l'avoir créé et organisé . Ils visent surtout des objectifs professionnels et familiaux qui les ferme à la politique . Ils doivent faire l'échec de l'action syndicale pour accéder à la conscience des conditions politiques de la lutte et des cadres plus vastes où s'inscrivent leurs revendications particulières . Ils n'auront plus, alors, le sentiment de s'attaquer aux véritables objectifs du problème et seront, eux aussi, mais à ce moment là seulement, disponibles à une solution politique qu'ils préféreraient apportée par des Bretons, et à laquelle ils participeront .

---§---

SYNTHESE DES CONTACTS AVEC LA POPULATION DE MOREAC



---§---

CONCLUSIONS POLITIQUES

aux contacts avec la population rurale de Moréac

1. Avant toute action en région inconnue, faire une enquête sérieuse pour l'étude du milieu ;
2. Fiche d'enquête type à rédiger en détail (Cf. cidessus fiche n° 4, qui peut être améliorée certainement).
Avant chaque sondage, étudier la région (géographie, économie, etc) et préparer ses questions à partir de la fiche n°4 à adapter au milieu .
3. Entreprendre l'étude de la situation rurale des 5 départements bretons .
4. "Faire en sorte que" (...) les syndicats fassent la preuve de leur échec à une solution radicale (s'aperçoivent qu'une solution du problème agricole breton est liée à celle de l'ensemble du problème breton...), afin d'amener une politisation de l'action syndicale .

(fiche établie à partir de l'exposé d'un stagiaire)

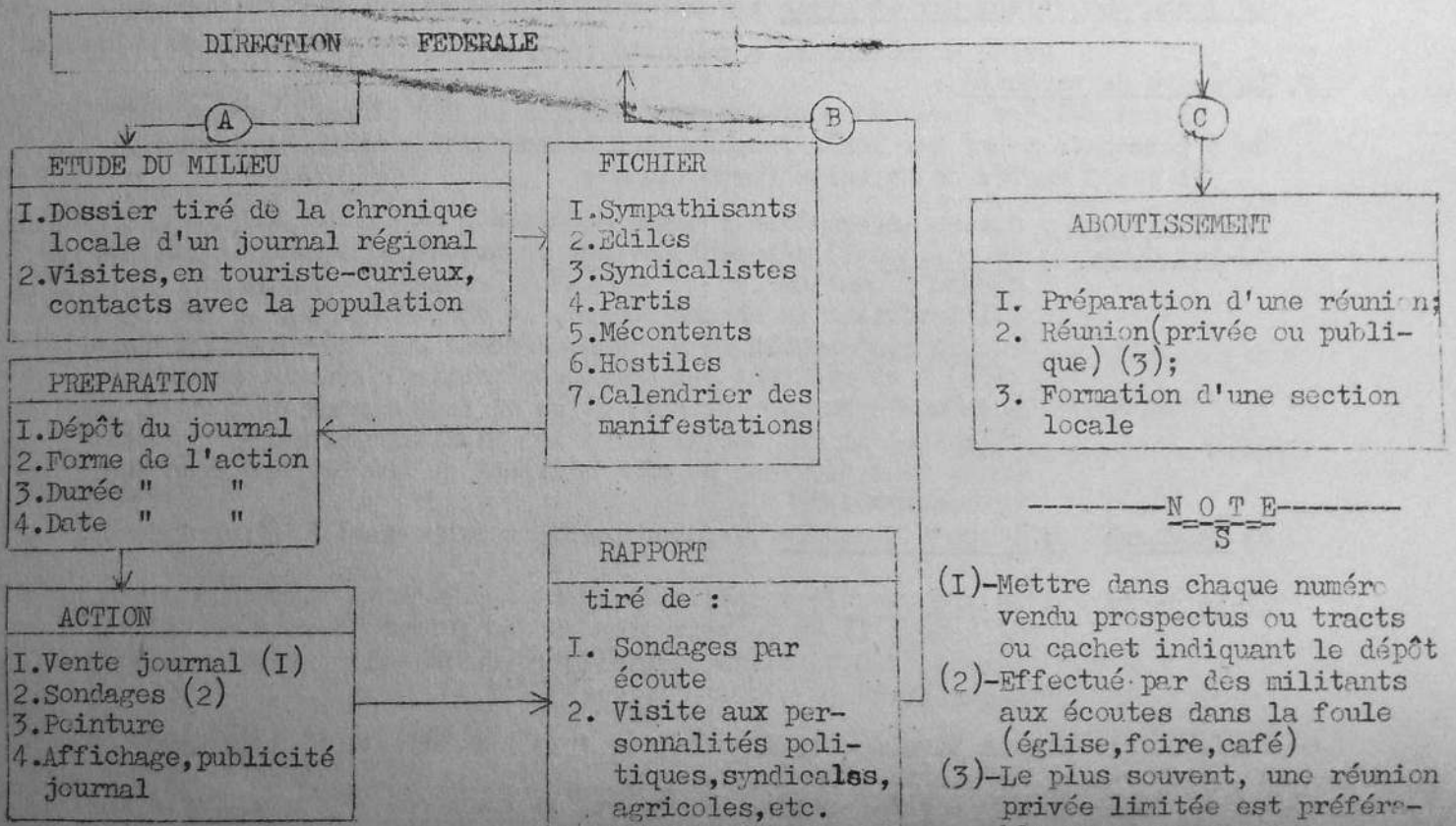
Conduite d'une action pour qu'elle soit rentable :

1. Etude du milieu ;
2. Préparation de l'action ;
3. Exécution ;
4. Persistance de l'action .

1. CONNAITRE : personnes favorables ou intéressées (service gratuit du journal) ; mécontents ; édiles ; syndicats (combativité) ; personnes hostiles ; manifestations locales (fêtes, foires, etc) ; découper chaque jour le quotidien local (fichier, dossiers) .
2. PREPARER : - Plan d'action ;
- créer un dépôt du journal (repérer les acheteurs) .
3. ACTION : - vente journal à la criée, au moins 3 fois = présence (mieux faire connaître le M.O.B. dans chaque numéro du journal) ;
- collage (petites affiches appropriées au milieu étudié) ; sur toute affiche noter : "Lisez L'Avenir..." ; peinture, ...
4. REUNION : (= aboutissement réel) Sympathisants et (éventuels) adhérents .

§ Action à mener sur un secteur restreint ; ne pas changer de secteur avant l'achèvement , l'aboutissement de cette action . Etudier le résultat de toute action accomplie .

SCHEMA SYNOPTIQUE
(récapitulatif)



NOTE
S

- (1) - Mettre dans chaque numéro vendu prospectus ou tracts ou cachet indiquant le dépôt
- (2) - Effectué par des militants aux écoutes dans la foule (église, foire, café)
- (3) - Le plus souvent, une réunion privée limitée est préférable pour commencer .

-----DES JEUNES-----
DANS LE M.O.B.

1. RECHERCHE D'UNE DEFINITION :

Critères possibles : 1- l'âge : problème des limites (la majorité, le service militaire ?). Dans les partis français, le syndicat agricole, "jeune" = moins de 35 ans .
2- la situation familiale : avant le mariage (vieux célibataires...)
3- les activités, les centres d'intérêt : a retenir ...

Aucun n'est satisfaisant .

Chacun de ces critères est inadéquat ou arbitraire ou partiel . La définition doit être adaptée à la lutte politique .

2. LA NOTION DE JEUNE :

Vis-à-vis de la lutte politique, on considèrera que le jeune a besoin essentiellement de formation et d'action . Il aime se sentir intégré dans un ensemble structuré et répondre à une discipline . Il s'agit donc de lui donner tout cela .

En conséquence, le jeune est un militant en formation . Il faut l'intégrer dans un organisme spécial ou "école" de formation à créer ; nous l'appellerons "LE SERVICE BRETON" .

3. LE SERVICE BRETON :

Il nous faut nous replacer dans l'optique du Plan de Structuration élaboré par Tugdual Kalvez et présenté au Congrès du 31 janvier I 965, dont ce serait une application intégrale en renouvelant à neuf le M.O.B. par la base . Le "Service Breton" visera à former le genre de militants dont nous avons besoin .

1. Le jeune est défini par un grade : maturité psychologique et formation ;
grade = ancienneté + capacité (degrés)

2. Le degré de capacité :

Il est délivré lors des journées de formation et des stages, par un jury de 3 personnes nommé par les 2 responsables nationaux Formation et Jeunes .
Il y a 3 degrés de capacité (promotion) :

a) l'adhérent : niveau information ; carte spéciale .

b) 1er degré : le militant (l'adhérent devient membre d'une équipe d'action) ;
niveau formation .

A l'intérieur de chaque équipe, le chef d'équipe, en accord avec le responsable de section, décerne une "Hermine" (distinction) à un militant qui manifeste particulièrement sa valeur . Lorsque la section grandit et qu'il faut nommer un nouveau chef d'équipe, il est choisi parmi les militants ayant 3 "Hermine". On ne peut décerner au même militant qu'une hermine tous les trimestres .

c) 2e degré : le chef d'équipe (premier poste de responsabilité) ; niveau action.

d) 3e degré : le responsable local ; le militant a acquis sa formation minimum de base ; il va pouvoir prendre des postes de responsabilité dans le M.O.B. et se spécialiser (cadre militant). Niveau responsabilité .

3. Au départ, il s'agit bien de distinguer "adhérent" de "militant" : le jeune qui entre au "Service Breton", a opté pour être un militant (les adhérents n'y entrent pas) . Cependant, il conserve le grade d'adhérent (Adhérent-option-militant) jusqu'à ce qu'il ait passé son 1er degré,

où il prend véritablement le titre de "Militant" .

4. Agés limites : 15 ans - 25 ans (§) . Le militant peut quitter le "Service Breton" avant 25 ans s'il a le niveau requis et s'il est appelé à exercer une fonction précise au sein de sa section .

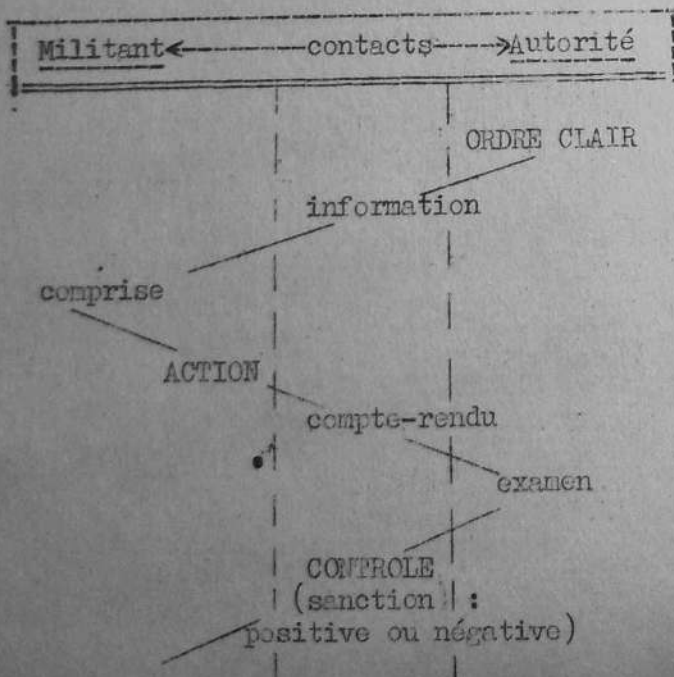
4. L'ORGANISATION DU SERVICE BRETON :

- 1- Il n'a pas d'organisation à part du Mouvement . Il est intégré dans la vie du Parti : les sections jeunes sont liées à la section locale dont elles dépendent, de laquelle elles reçoivent leurs ordres .
- 2- Le "Service Breton" est structuré comme une Commission . Son rôle est étroitement lié à la Formation et aux trois niveaux (national, fédéral, local), les responsables Jeunes et Formation travaillent en étroite collaboration . Les décisions importantes sont prises en accord avec le Secrétaire Général du niveau correspondant .
- 3- Le "Service Breton" ne décide aucune action (celle-ci vient par le canal des sections) . Il forme, décerne les Degrés, étudie les problèmes des jeunes et de leur formation .
- 4- A la tête du "Service Breton" se trouve le Responsable Jeunes, membre du C.D.
- 5- Le Responsable National Jeunes nomme un Responsable Jeunes par Fédération . Les responsables de section nomment un Responsable Jeunes local .
- 6- La discipline demandée aux membres du "Service Breton" se trouve résumée dans "La Charte du Militant" contenue dans le Plan de Structuration .

(§). L'adhérent-option-militant de plus de 25 ans, non formé, peut suivre les cours du "Service Breton" et passer plus rapidement les Degrés ; de préférence, il suit les cours de formation accélérée organisés spécialement par la section (Cf. le Responsable National de la Formation) .

Schéma d'un stagiaire :

—LES MODALITES DE TOUTE ACTION—
(l'action au niveau de l'exécutant.)



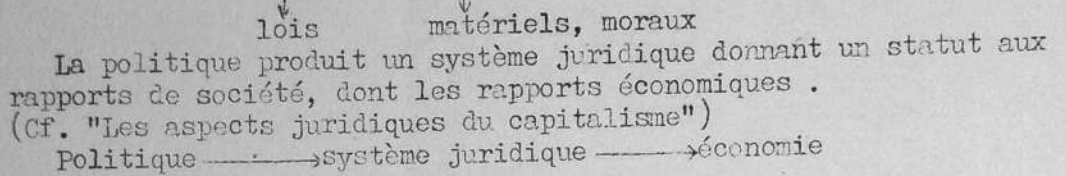
Reportage photographique du Stage :

Les stagiaires désirant des photographies du Stage pourront les commander lors du prochain Conseil National .

Paiement à la commande .

Historiquement : l'économie est première (= vivre), mais elle n'a aucun rapport avec celle d'aujourd'hui ;
la politique naît pour organiser la vie (les rapports) de société dont l'économie est une partie importante .

1. LA POLITIQUE : Politique = gestion des intérêts d'une communauté



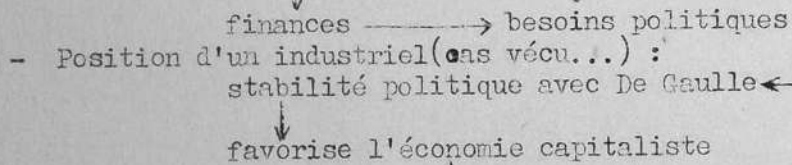
2. L'ECONOMIE :

A. Marx : -L'économie est première ; elle secrète une politique dont le but est de maintenir en place la classe dirigeante qui profite du système .
 -Ainsi, le capitalisme: Politique(=moyen) → favorise intérêts particuliers(but)
 -Donc: économie → politique

B. Demi-échec de l'agriculture en U.R.S.S. : causes ?

-Le socialisme marxisme nécessite une économie mondiale de ce type, ce qui n'est pas ; d'où: interférences avec le système capitaliste...
 -Refus de tenir compte de l'intéressement du paysan à son travail et au produit de son travail (conception pessimiste qui ne fait pas confiance à l'homme et le nie en partie).

C. Le gaullisme : - De Gaulle vise une politique (nationalisme français, grandeur,...)
 le moyen = l'économie



3. POLITIQUE ET ECONOMIE :

acte politique: vote U.N.R.

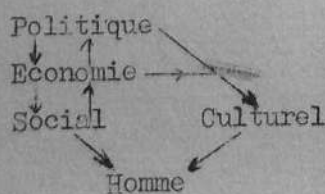
A - Il y a interférence entre économie et politique :

"La vérité c'est qu'à partir d'un certain degré d'importance de décisions économiques, celles-ci deviennent des décisions politiques".
 (M. Marjolin, Vice-Président de la Commission du Marché Commun; interview à "Réalité" juin I 963)

B - La liberté politique est précaire si le pays ne dispose pas de la liberté économique :

il faut avoir les moyens financiers d'appliquer une politique .
 -La libération politique et économique doivent aller de paire,
 mais seule la **lutte** politique permettra de résoudre ces 2 aspects du problème.

CONCLUSION :



• CELLÉ = lutte économique → réformes = améliorations économiques
 • M.O.B. = lutte politique → révolution = statut juridique qui permettra une transformation radicale des conditions économique-sociales ... et culturelles .

Etude sur LA CHARTRE du M.O.B.

Trois parties:

- 1/ CRITIQUE de la Charte proposée,
- 2/ REMARQUES préalables à l'établissement d'une Charte du MOB
- 3/ CONTRE-PROJET de Charte

La Charte proposée dans le N° de déc. 64 du PIONNIER révèle un très gros travail, tant de la part du Comité Directeur que des commissions qui ont élaboré ce texte. Il contient d'excellentes choses, exprimant une générosité de sentiments qui fait honneur à leurs auteurs; il constitue un excellent débroussaillage et fournit des éléments de base pour un texte définitif. Néanmoins, malgré la "note importante" de la page 4 et la bonne volonté des promoteurs, il ne nous paraît pas au point; et, pour l'avenir même du MOB, il semble indispensable qu'il soit encore soigneusement revu, de façon à être acceptable par tous les membres du Mouvement.

- - -

I.- C R I T I Q U E de la Charte proposée.

Le texte présente des lacunes, des confusions, des contradictions, des outrances ou propositions purement démagogiques.

a) Rien n'indique le fondement du Droit du peuple breton: "Le MOB affirme..." Encore faudrait-il savoir pourquoi & sur quoi il s'appuie pour revendiquer le droit du peuple breton à gérer ses propres affaires.

b) Confusions: dans les mots: il semble que soient employés indifféremment les termes: objectifs, principes, programme. L'objectif est un élément d'arrivée, le principe un élément de départ, le programme les étapes qui conduisent du départ vers l'arrivée.

dans les idées: on semble insister sur les droits de l'Homme, peut-être pas assez sur ceux de la nation, qui pour le MOB sont l'essentiel; il n'est pas toujours facile de distinguer les deux, étant donné que les droits de la nation bretonne sont fondés sur ceux de l'homme breton.

c) Contradictions:

1°/ On nous dit le MOB opposé à la dictature et au totalitarisme, mais on nous propose un seul texte, à entériner tel ou à peu près. C'est un peu le système des pays totalitaires, où des élections existent, mais où on doit voter pour le parti unique. C'est traiter les membres du MOB en mineurs ou "sous-développés".

2°/ On nous dit le MOB opposé au socialisme étatique & au totalitarisme non moins qu'à la technocratie; mais on préconise comme système le dirigisme, la planification, le contrôle strict par l'Assemblée des investissements étrangers.

3°/ "Indépendant de tout autre parti, il invite tous les Bretons sans exception à s'unir." Mais les éléments proposés par la suite révèlent des options telles qu'elles éloignent implicitement les opposants dont les convictions légitimes et compatibles avec la résurrection d'une vraie Bretagne sont heurtées gratuitement.

4°/ On préconise le désarmement, mais on donne comme "devoir du peuple breton" d'envisager " tous les recours" pour se libérer.

5°/ On nous donne comme absolue la valeur de l'homme; mais cette valeur est limitée par les nécessités mêmes et droits de la communauté bretonne, européenne ou autre. Si elle est limitée, elle n'est donc pas absolue: c'est là se payer de mots.

d) Propositions démagogiques:

1°/ Les nationalisations. Après vingt-cinq ans d'expérience en France & 40 ans ailleurs, peut-on considérer sérieusement que ce système est un facteur de progrès "certain". De plus, la comparaison avec les pays de libre entreprise ne semble pas donner des résultats défavorables à ces derniers pays. Comparer le téléphone en France et aux U.S.A. - les résultats agricoles de l' U.R.S.S. & des U.S.A. etc . En vertu de quel droit, pour obéir à une préférence idéologique, imposer aux Bretons de recommencer à leurs frais une pareille expérience ?

Sérieusement, est-ce que les travailleurs de chez Renault ou les Mineurs du Nord s'associent aux initiatives & responsabilités plus que les mécanos de chez Citroën ou autres ? Y-a-t-il lieu, pour piper le client, de faire miroiter de vieilles histoires qui ne trompent plus que ceux qui veulent l'être .

2°/ Economie de besoin & non de profit. - Est-ce que l'économie de besoin qui, prétendument, régit nombre de pays socialistes assurent mieux les besoins de ces peuples que l'économie de profit? Il suffit de comparer les deux Allemagnes. - Et quels sont les critères qui détermineront la limite des besoins et l'autorité qui l'imposera ? De quel droit sinon l'arbitraire ? Nous retombons en plein Etatisme. En fait, c'est un système qui tient le peuple en tutelle et traite les citoyens non en adultes, mais en mineurs .

3°/ L'option collectiviste sous-jacente ou explicitée, avec le droit à la propriété des biens à usages "familiaux"; et pourquoi pas "professionnels" ? J'ai le droit reconnu à la propriété de ma voiture de tourisme, mais pas de ma camionnette, qui est, elle, un instrument de travail. Le paysan a droit à son lit-clos, mais pas à sa faucheuse; lui laissera-t-on même le droit à sa terre, puisque celle-ci lui est un instrument de travail? Ce point est le plus grave et il est absolument opposé à la doctrine catholique, que professe un grand nombre d'adhérents du MOB. Par le fait, il risque d'écarter ces catholiques conséquents avec eux-mêmes .

4°/ On nous sert pas mal de grands mots. On serait bien en peine de nous définir ce que serait un humanisme qui ne serait pas réel...

Conclusion . Tout cela risque de ne pas faire très sérieux .

Ce projet contredit les bases de départ du MOB . L'option socialiste, qui est transparente, détruit le contrat d'entrée dans le Mouvement, qui, honnêtement, s'appellerait mieux désormais le M.O.S.B. : " Mouvement d'Organisation Socialiste de la Bretagne. C'est là une conséquence à laquelle on n'a peut-être pas suffisamment réfléchi en rédigeant la Charte. Si elle donne cette impression, en dépit des intentions autres des auteurs, c'est qu'elle n'est pas au point . Si la rédaction correspond aux intentions, il y a une sorte de trahison de la ligne de départ du Mouvement .

Par suite on risque de rééditer les ruptures de l'an passé. Ce n' était vraiment pas la peine que se soit constituée l' U.D.B. si le MOB doit en être une réplique fidèle. Pour une conquête aléatoire d' éléments nouveaux, on risque de se fermer définitivement à beaucoup d' autres, sinon de provoquer encore la naissance d'une nouvelle association. L' EMSAV n'en pourra être qu'affaibli.

On nous dit que, dans une démocratie, la majorité doit respecter la minorité. Ceci est vrai dans la marche d'un mouvement; mais on ne voit pas comment ce peut être possible dans l'établissement d'une charte. Car on ne peut tout de même décentement présenter un texte sous le nom de " Charte de la majorité des membres du M.O.B. ". La première chose que fait un candidat possible, c'est de lire le texte présenté comme base. Il est bien évident que s'il n'est pas d'accord sur un point important il ne lui viendra pas à l'idée de s'inscrire. Les anciens adhérents ont droit, eux aussi, au respect des conditions dans lesquelles ils se sont inscrits au MOB. C'est une question de loyauté envers un contrat implicite d'adhésion.

Il faut donc que la Charte soit assez limitée pour satisfaire tous les adhérents; ou bien il faudra prévoir l'abandon du MOB par nombre de ses adhérents pour qui des éléments de base d'un Mouvement qui devient un Parti seraient inacceptables.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

II.- R E M A R Q U E S préalables à une Charte du MOB

Le premier point à déterminer dans une Charte est le but que l'on se propose; il faut savoir où on va. Le second est la base de départ, autrement dit, les principes sur lesquels on va s'appuyer pour atteindre le but; car d'autres peuvent viser au même but, avec des principes très différents.

Le préambule de la Charte peut exprimer le but.

Le texte peut donner logiquement, dans une première partie les principes généraux sur lesquels on va bâtir son action, dans une seconde, l'application de ces principes au cas particulier qui nous intéresse, c.-à-d. à la Bretagne dont on veut sauver l'avenir .

En d'autres termes, la Charte doit se présenter comme un vaste syllogisme, dont les conclusions ne peuvent être refusées si on admet la majeure et la mineure.

La Majeure, ce sont les grands principes, qui peuvent se résumer ainsi: Voici comment se posent les droits d'une communauté ethniques, fondés eux-mêmes sur les droits de la personne humaine.

La mineure, ce doit être: Or, le Peuple breton présente tous les caractères d'une communauté ethnique. (Elle est exprimée dans le préambule).

La conclusion: donc doivent être reconnus au Peuple breton les droits d'une communauté ethnique, à savoir: I, 2, 3 etc. C'est la deuxième partie, intitulée "Applications", et qui, pour clarté & logique, doit se calquer, point par point sur la première.

Dans une argumentation de ce style, la majeure ne présentant que des éléments d'ordre universel est inattaquable. Seule, la mineure peut être contestée. La défense peut en être suggérée, sans plus: c'est

moins le travail du MOB que celui des ethnologues. Par suite, la solidité des conclusions, et donc de la Charte du MOB se présente absolument ferme, et structurée.

2°/ On ne peut tout mettre dans une Charte sommaire; elle ne saurait être limitative des droits & des devoirs; et elle ne peut que s'en tenir aux grandes lignes, même si d'excellentes idées en sont laissées de côté.

3°/ Les mots à éviter:

- "programme" . On parle d'un programme d'action dans un plan, qui établit des étapes, mais pas dans une Charte, qui doit s'en tenir aux éléments directeurs.
- "Le MOB exige" : de qui ?, et au nom de quoi ? Le mot fait sourire; car il est puéril. Ne peut vraiment exiger que celui qui a autorité pour le faire. Et par ailleurs, le MOB n'est en aucune façon habilité à parler au nom du peuple breton. L'expression risque d'empêcher que l'on soit pris au sérieux.
- "absolu", alors qu'autour de nous tout est relatif...

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

III. - C O N T R E - P R O J E T de Charte

PREAMBULE

Le M.O.B., entendant sauver l'avenir de la Bretagne, déclare que le Peuple breton, en vertu de ses caractères ethniques propres, de sa langue, de toute son histoire, possède les titres admis par les plus hautes instances internationales comme critères d'une nation.

Il se propose comme objectif d'obtenir la reconnaissance officielle de ce caractère et des droits qui en découlent, en particulier le droit de faire partie d'une Fédération Européenne des Ethnies. Fort des principes acceptés par l' O.N.U., il entend, dans une Charte déclarative, en préciser les applications qui lui paraissent légitimes et logiques pour la sauvegarde de la personnalité bretonne et de la Bretagne .

I

PRINCIPES

- I A/ a) Tout homme a droit à la vie, à l'intégrité physique, aux moyens nécessaires & suffisants pour une existence décente et à la sécurité sociale.
- 2 b) Tout homme a droit au respect de sa personne, à la liberté dans la recherche de la vérité, dans l'expression & la diffusion de sa pensée, le bien commun étant sauvegardé .
- 3 c) Tout homme a droit au travail & à l'initiative dans le domaine économique. Tout homme a droit à la propriété privée des biens familiaux et des moyens de production, garantie efficace de la dignité de la personne humaine, le bien commun étant toutefois sauvegardé .
- 4 d) Tout homme a droit à la liberté de réunion & de association et à une part active dans la vie publique.

- 5 e) Tout homme se doit d'exercer ses droits et de respecter les droits des autres .
- 6 B/ a) Toute communauté ethnique peut revendiquer le droit de gérer elle-même ses propres affaires, dans le respect des droits des autres communautés ethniques.
- 7 b) Tout Etat, gardien du bien commun, doit permettre à ses citoyens l'exercice des droits inhérents à la personne humaine et aux communautés ethniques .
- 8 c) Il ne doit pas se substituer aux individus ni aux diverses collectivités, civiques, économiques, culturelles ou autres, mais il doit assurer leur liberté d'action.
- 9 c) Toute communauté ethnique a le droit & le devoir d'entrer en relation avec les autres communautés ethniques.
- 10 d) Il n'est pas dans l'ordre et la justice que les rapports entre particuliers ou entre les nations soient réglés par les armes.

II

APPLICATIONS (ou propositions)

Se fondant sur ces principes, le M.O.B. réclame un système culturel, social, économique et ~~au besoin~~ politique, assurant aux Bretons ...

- II A/ a) le droit de n'être pas réduits à la condition de citoyens de seconde zone et le droit à une organisation leur donnant un niveau de vie comparable à celui des autres citoyens de l'Europe, et permettant la promotion sociale des travailleurs à tous les échelons avec l'application à tous les étages de la Société des principes de compétence, d'autonomie et de responsabilité.
- I2 b) ... le respect de la culture et de la personnalité, l'enseignement de l'histoire & de la langue bretonne, avec liberté d'expression publique à la radio & à la télévision, conditions admises dans tous pays jouissant d'un humanisme "personnaliste et communautaire".
- I3 c) ... du travail dans leur propre pays, une saine économie industrielle, agricole & commerciale, et donc l'établissement d'une infrastructure et des voies de communication appropriées, non moins qu'un développement énergétique indispensable;
- I4 - l'élimination des trusts ou monopoles, tant capitalistes qu'étatiques;
- I5 - l'association de tous les travailleurs aux initiatives et aux responsabilités, par le développement du rôle du personnel & des cadres dans la gestion des entreprises, et des forces syndicales & professionnelles dans l'élaboration des plans économiques.
- I6 d) ... d'être garantis dans l'expression de leurs opinions culturelles, religieuses ou politiques, non moins que contre tout retrait de droits civiques .
- I7 e) Le Breton, excluant tout racisme, reconnaît à tout homme vivant en Bretagne ces mêmes droits dans la mesure où leur exercice ne nuirait pas au bien commun de la collectivité bretonne.

- 18 B/...a)... le droit de régir eux-mêmes leurs propres affaires, et donc un régime de décentralisation tel que les intérêts spécifiquement bretons soient aux mains des Bretons,
- une Assemblée bretonne élue, chargée de la défense de ces intérêts et assurant elle-même aux échelons supérieurs une délégation qui agirait en corps constitué au nom de la Bretagne,
 - un Exécutif, élu par cette Assemblée et responsable devant elle dans la limite de ses compétences.
- 19 b)... une application loyale du principe de la hiérarchie des pouvoirs, laissant aux diverses collectivités bretonnes, civiques, économiques & autres, la gestion de leurs propres intérêts, l'Etat se contentant d'assurer le haut contrôle qui permet la bonne marche de l'ensemble & le respect des droits de chacun.
- 20 c)... le droit pour la Bretagne d'organiser directement ses relations publiques, économiques, culturelles... , avec toutes autres communautés ethniques, sans "rideaux de fer" ou autres barrières artificielles, c'est-à-dire stratégiques, qui s'opposent au libre contact entre les peuples.-
- 21 - le droit de revendiquer l'établissement à l'échelon européen (et même mondial) d'un système fédéral vrai , et non la juxtaposition de régions régies suivant des normes identiques.
- 22 d)... l'obtention & la sauvegarde pour la Bretagne de tous ses droits légitimes par l'arbitrage des organismes internationaux.

Note: Dans ce texte , les divisions par lettres ne sont là que pour la clarté de l'exposé et ne devraient pas être gardées dans un texte définitif. Les numéros ne sont mis que pour la facilité de la discussion; donc à éliminer par la suite .

De la Charte "Pionnier", nombre d'éléments sont repris mots pour mots ; d'autres sont peut-être exposés différemment, mais implicitement contenus ; d'autres sont écartés comme expression d'une doctrine qui semble heurter trop de nos adhérents, et légitimement, en particulier l'exposé sans nuances proclamant " la mise à la disposition des travailleurs, des communes & de la nation, des moyens de production"; ou certaines contradictions relevées dans la "critique".

Quelques éléments nouveaux ont été ajoutés. Mais , beaucoup plus qu'à bouleverser les idées de fond, on a cherché à présenter un texte solidement charpenté, précisant bien les buts du Mouvement et acceptable pour tout esprit exempt de préjugés, un texte à forme juridique plutôt que romantique ou démagogique.

ORGANISATION GENERALE DU TRAVAIL
DU M.C.B.

L' action du MOB part de la prospective politique pour aboutir à la consigne de travail adressée aux militants, selon le processus suivant :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| 1) Prospective politique | 1 bis) Situation interne du MOB |
| Principes généraux d'action : | |
| 2) Plan d'orientation politique | 2 bis) Plan de fonctionnement interne |

Programme général d'action

La prospective politique, étude permanente du contexte à venir, se traduit, au début de chaque année, par l'adoption d'un "plan d'orientation politique". Ce plan, préparé par le Secrétaire Général, avalisé par le CD et adopté par le Congrès, définit périodiquement les grandes lignes du programme officiel du MOB et les points principaux sur lesquels doit porter son action.

Joint au "plan annuel de fonctionnement interne" (qui tient compte du degré d'organisation du MOB, de la valeur et de l'état d'esprit de ses militants), le plan d'orientation politique forme les "principes généraux d'action" pour l'année.

Ces principes généraux sont traduits concrètement et détaillés dans le "programme général d'action", établi en début d'année par chacun des responsables nationaux, (avec l'aide de ses adjoints et de techniciens, si nécessaire), et adopté par le CD.

Le Programme général d'action, diffusé à tous les cadres du MOB, est divisé en deux parties, l'une fonction de l'actualité et ayant la priorité, l'autre comprenant le détail des actions à entreprendre méthodiquement au cours de l'année. La mise en oeuvre du programme d'action d'urgence est à la charge du Bureau politique, qui adresse des ordres soit par circulaire aux comités locaux, soit par lettre personnelle. Celle du programme d'action méthodique est à la charge de chaque responsable national, par des consignes et ordres insérés dans le Pionnier, par des circulaires aux responsables fédéraux et locaux ou par lettre personnelle.

.../...

LA PROSPECTIVE POLITIQUE

1) Buts et moyens.

Buts : définir à moyenne et longue échéance la voie que devra suivre le MOB pour se maintenir, progresser, puis réussir. Etudier tous les éléments politiques, économiques et sociaux pouvant avoir une incidence directe ou indirecte sur le peuple breton et ses cadres, comme sur le MOB et ses militants. Prévoir avec le moins d'erreur possible l'évolution de la situation en Bretagne, en France, en Europe et même dans le reste du monde, pour déterminer avec certitude la ligne du MOB, la forme de sa propagande et le choix de ses moyens d'action. Une erreur dans ces domaines pourrait en effet entraîner la disparition du MOB, amener tout le mouvement breton dans une impasse, avec pour conséquence la fin du combat breton et de la Bretagne en tant que telle.

Moyens : La Prospective politique est définie par le Secrétaire Général et le Bureau politique, aidés par un certain nombre de conseillers et techniciens choisis par le SG dans le MOB ou au-dehors du MOB.

2) Déterminer ce que nous voulons pour la Bretagne et comment l'obtenir

a) **Buts du MOB :** une Bretagne bretonne, c'est à dire ayant recouvré sa personnalité, sa civilisation, sa langue, sa culture, etc,

mais aussi une Bretagne moderne, au niveau de vie élevé, dont la richesse sera équitablement répartie, une Bretagne ouverte sur les autres nations.

b) **moyens :** déterminer les moyens nécessaires, politiques, psychologiques: autonomie et droit pour la Bretagne de gérer ses propres affaires, dans le cadre d'une grande Europe fédérale (CEE + AELE)

c) **Conditions:** convaincre la majorité de la population bretonne, obtenir l'accord au moins officieux d'un syndicat ouvrier important (CFDT) et du syndicat paysan de Bretagne. S'appuyer sur des organismes fédéralistes français et européens ayant un programme semblable au nôtre. Se placer auprès des gouvernements des Etats actuels de l'Europe.

3) Eléments dont nous devons tenir compte pour définir nos positions et notre propagande :

- a) **directement :** - état d'esprit de la population bretonne, d'une part, dans son sentiment breton et européen d'autre part, dans son patriotisme français (l'un s'opposant, ou non, à l'autre) ; - attitude des syndicats ouvriers et paysans et des partis politiques sur les plans bretons, français, européens (division, regroupement, opposition ou soutien au gouvernement parisien) ;
- position prise par la presse quotidienne et hebdomadaire
 - programme, et action des mouvements fédéralistes régionaux de France;
 - programme et action des organismes et groupements européens fédéralistes
- b) **Indirectement** (par leur influence sur les éléments ci-dessus):
- doctrine de politique intérieure du gouvernement français (nationalisme jacobin, dirigisme, capitalisme étatique, décentralisation administrative et économique,...)
 - position des partis politiques des autres Etats européens
 - évolution de la CEE et de l'AELE
 - attitude des USA et de l'URSS (l'une à l'égard de l'autre, à l'égard de la France, à l'égard de l'Europe).

PRINCIPES GENERAUX D'ACTION

1) Fonctionnement interne.

- Organisation et structuration du MOB sur une base hiérarchique et disciplinée.
- Priorité apportée à la formation des cadres.
- Recherche de ressources financières.

2) Orientation politique (proposée par le bureau politique).

Diffusion et mise en application des principes de la charte :

- sur le plan breton :

- intervention immédiate, locale puis nationale, dans tous les problèmes d'actualité sociale (crise de l'emploi, des débouchés, des prix de vente)
- proposer la solution du MOB : application du principe fédéraliste et décentralisation et de répartition du pouvoir à tous les échelons de la société. Création d'une Assemblée Régionale bretonne (c'est à dire d'un Parlement breton), élue démocratiquement, dotée de pouvoirs financiers et chargée de gérer les intérêts bretons.

Déconcentration de l'économie bretonne par l'application d'un socialisme breton, humaniste et communautaire, sans sectarisme ni étroitesse d'esprit, aint-étatique mais coopératif.

- sur le plan français :

- critique des théories gaullistes sur un supernationalisme français, étroit, isolationniste et antieuropéen et de l'évolution du pouvoir parisien vers une dictature étatique et capitaliste.

.. opposer le principe fédéraliste, qui respecte à la fois la personnalité et la solidarité des peuples, la liberté et la coopération des individus.

Relations permanentes avec les peuples basques, catalans, etc... Représentation du MOB auprès des organismes politiques larges mais à tendance socialisante et partisans d'une structure fédérale en France.

Etude des prises de position du MOB à l'occasion des élections présidentielles (selon le programme des candidats) et du référendum. Préparation des élections cantonales et législatives de 1967.

- Sur le plan européen :

Opposition à la création d'une Europe des Etats, dirigés par un cartel des banques. Propagande pour une grande Europe fédérale (avec suppression des frontières) dirigée par un Parlement européen comprenant deux chambres, l'une élue au suffrage universel direct par tous les Européens, l'autre composée des représentants des Etats fédérés de l'Europe (dont la Bretagne).

PROGRAMME GENERAL d'ACTION

A) Programme d'action d'urgence :

Exploitation de l'actualité politique, économique et sociale : crises de l'emploi, des débouchés, des prix de vente, déclaration gouvernementale antibretonne, grandes manœuvres, ...

- par le bureau politique :
 - Communiqués à la presse,
 - consignes aux fédérations, Cl. ou correspondants,
 - demandes de renseignements généraux ou particuliers sur l'évolution de la situation dans un lieu déterminé (évent. demande d'enquête ou d'article);
- par la fédération, le comité local ou le correspondant :
 - étude de la situation, compte-rendu au Bureau politique,
 - enquêtes, rédaction d'articles pour le journal
 - ~~visite~~ ~~présente~~ du journal (demandant l'aide aux fédérations voisines, si nécessaire)
 - distribution d'un tract rédigé et ronéoté localement (accord du SG)
- contacts suivis avec les organisations syndicales (et patronale), contacts directs avec les ouvriers ou paysans.
 - participation aux manifestations avec banderolles, drapeaux, et gardes-du-corps.

B) Programme d'action méthodique : (1)

1) Bureau politique :

- étude permanente de l'orientation politique du MOB,
- position du MOB pour les élections présidentielles des 5 et 19 décembre 1965,
- position du MOB pour le référendum de janvier 1966 (s'il a lieu),
- présentation du maximum de candidats MOB aux élections cantonales du printemps 1967 (création d'une caisse électorale, sans attendre),
- intervention pour les élections sénatoriales
- présentation de candidats MOB aux élections législatives de 1967,
- étude du Congrès de prestige du MOB à Nantes en janvier 1966, sur le thème "aménagement démocratique du territoire européen", avec participation des représentants des communautés européennes.
- Conseil National du MOB le 28 novembre 1965, à Lorient,
- utilisation, diffusion, révision de la charte.
- fonctionnement des commissions sociales et municipales.

(1) Les actions à faire en priorité par les militants sont soulignées. des consignes plus précises seront diffusées en temps voulu par les responsables nationaux.

2) Propagande :

- effort de propagande porté principalement sur les jeunes (tracts dans les lycées et collèges fin juin),
- effort secondaire porté sur les ouvriers début septembre
- création d'un réseau de propagandistes et de responsables fédéraux,
- création d'un réseau d'information sur l'actualité,
- formation de propagandistes spécialisés,
- rédaction d'une argumentothèque, bibliographie sur la propagande
- collage d'une affiche nouveau style "Non à la déportation"
- collage d'une affiche "Europe des régions = Bretagne heureuse" (proche du référendum et du Congrès de Nantes),
- diffusion sélective du nouveau tract, "où va la Bretagne" (début septembre) = collèges et usines.
- diffusion sur le plan national de tracts d'actualité (élections présidentielles : 1^o décembre 1965),

.../...

- réunion publique d'information dans au moins deux localités par département, chaque année,
- Stand du journal à chaque foire importante.
- Installation de panneaux d'affichage "réservés MOB" etc.
- étude de l'action psychologique
- étude particulière des milieux paysans et ouvriers

3) Affaires Intérieures :

- Organisation et mise en activité effective des fédérations, désignation ou élection des responsables départementaux et des bureaux,
- relance progressive des comités locaux, compte tenu de la présence de militants réellement actifs, efficaces et disciplinés,
- réunions de formation des cadres fédéraux (avril, oct.)
- réunions de formation des cadres locaux et militants (janvier, mai, septembre),
- réunions de formation des cadres et militants spécialisés,
- camps d'été : formation générale et spécialisée,
- Recherche d'adhésions et d'abonnements,
- visite systématique des sympathisants,
- organisation des manifestations
- organisation de tournées de conférences, cours sur magnétophones, films, expositions, etc...
- relance des sections étudiantes.

4) Administration :

- recherche de publicité pour le journal
- recherche de ressources financières nouvelles pour le MOB
- relance des cotisations,
- relance des anciens adhérents ou abonnés,
- information des cadres et militants sur l'organisation et la hiérarchie,

5) Affaires Extérieures :

- a) Bretagne. Contacts suivis avec les syndicats ouvriers, en particulier la CFDT et FO
- Contacts suivis avec le syndicalisme paysan. Recherche des individualités qui nous sont favorables.
- Contacts avec les organisations et personnalités politiques, en particulier, MRP et SFIO
- relations avec les autres organisations et personnalités bretonnes, CELIB etc...
- organisation des relations avec les mouvements de jeunes et d'étudiants.

- b) France . - relations constantes avec les organisations ETA, EMBATA, Front Social Aquitain etc..; Liaison Bretagne Vendée.
- Constitution d'une union ou d'un Front des peuples français (ou régions) susceptible de faire pression sur le pouvoir central parisien pour l'organisation d'une France fédéraliste.
- Engagement de cette union (ou front ou syndicat) sur le plan européen.
- Représentation du MOB auprès des organismes susceptibles de défendre un programme semblable à celui du MOB : socialisme non étatique, France et Europe fédérales (club des Bonnets Rouges, convention des institutions républicaines, comité des démocrates, etc...)
- Représentation du MOB aux manifestations diverses importantes : semaine sociales de France, ...

- c) Pays Celtiques : -- Relations constantes avec les mouvements et partis des pays celtiques
- Participation à leurs congrès, à leurs actions,
 - Organisation d'une petite "fédération des pays celtiques" (organe coordinateur) dans tous les domaines : politique, économique social, culturel, sportif.
(en liaison avec le Congrès Inter-Celtique et la Ligue Celtique.)
 - Cinquantième anniversaire de la Libération de l'Irlande : Pâques 1966
- d) Europe :
- Relations directes avec les communautés européennes, éléments de base d'une Europe fédérale :
 - participation à tous congrès ou réunions faites sur le plan fédéraliste européen, (congrès européen à Strasbourg, en fin d'année)
 - liaison avec les organismes européens fédéralistes : UFCE (Union Fédéraliste des communautés européennes) MFE (mouvement fédéraliste européen) PPE (parti populaire européen) FDEF (Front démocratique pour une Europe fédérale) FSA (front social européen)
- 6) JOURNAL
- Constitution de la commission de rédaction
 - Constitution du Comité rédactionnel
 - mise en place progressive de l'administration du journal.
 - solution aux difficultés financières du journal
 - extension de la diffusion (dépôts, abonnements)

XXXXXXXXXX